



REPUBLIQUE DU BENIN



MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

(MESRS)

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

(UAC)

INSTITUT NATIONAL DES METIERS D'ARTS, D'ARCHEOLOGIE ET DE LA CULTURE

(INMAAC)

MEMOIRE DE MASTER PROFESSIONNEL

Option : Management de la Culture et du Tourisme

**TOURISME INTERNE AU BENIN : ETAT DES
LIEUX ET PROPOSITIONS DE STRATEGIES
DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

Présenté par :
Amédée V. KAZOTTI

Sous la Direction de :
M. Christophe S. HOUSSOU
Professeur Titulaire des
Universités CAMES

Jury :
M. Adrien HUANNOU, Professeur Titulaire Emérite de Littérature Africaine
M. Christophe S. HOUSSOU, Professeur Titulaire des Universités CAMES
M. Gautier K. AMOUSSOU, Coordonnateur Eco-Bénin

Soutenu le Jeudi 28 Septembre 2017

Mention : Bien

Promotion 2013-2015

Année Académique : 2016-2017

SOMMAIRE :

IN MEMORIAM.....	ii
DEDICACE	iii
REMERCIEMENTS:	iv
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	vi
LISTE DES FIGURES	viii
LISTE DES PHOTOS	ix
LISTE DES TABLEAUX :.....	x
RESUME.....	xi
ABSTRACT	xi
INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE, INSTITUTIONNEL ET METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE	5
1-1- Cadre théorique.....	5
1-2- Cadre institutionnel de la recherche.....	25
1-3 Approche méthodologique.....	31
CHAPITRE II : TRAITEMENT ET ANALYSE DES RESULTATS D'ENQUETE ET DES INFORMATIONS RECUEILLIES AU COURS DU STAGE	36
2-1-Présentation et traitement des données et des informations recueillies.....	36
2-2- Propositions d'offres.....	64
2-3- Stratégies de mise en œuvre.....	67
2-4- Synthèse.....	75
2-5- Difficultés rencontrées	76
2-6- Recommandations.....	77
CHAPITRE III PRESENTATION DU PROJET TOURISTIQUE	80
3-1- Description et moyens de mise en œuvre du projet.....	80
3-2- Objectifs du projet.....	81
3-3- Résultats attendus.....	82
3-4- Ressources.....	82
3-5- Programme d'activités et budget prévisionnel.....	83
3-6- Impacts du projet.....	84
3-7- Suivi-évaluation.....	85
CONCLUSION.....	87
BIBLIOGRAPHIE.....	90
ANNEXE	95
TABLE DES MATIERES	111

IN MEMORIAM

A mon père Nazaire D. KAZOTTI, pour tout l'enseignement qu'il m'a légué de son vivant.

DEDICACE

Je dédie ce travail à :

- mon oncle KAZOTTI T. Désiré pour son sacrifice ;
- mon épouse Ingrid AHEHEHINNOU et à nos deux garçons Eddy et Marvin pour leur soutien et amour de tous les instants.

REMERCIEMENTS

Ce mémoire n'aurait pu être réalisé sans la contribution et les conseils édifiants d'un certain nombre de personnes que nous ne pouvons pas toutes remercier ici. Nous adressons nos sincères remerciements à :

- monsieur le Professeur Pierre MEDEHOUEGNON, Directeur de l'INMAAC, pour son sens managérial, ses orientations pédagogiques et administratives à l'endroit de toute la promotion ;
- monsieur Christophe S. HOUSSOU, Professeur Titulaire à l'UAC, qui malgré ses occupations multiples a accepté de diriger ce travail. Recevez toutes ma gratitude, Professeur ;
- monsieur Gautier Koffi AMOUSSOU, Acteur touristique, Coordonnateur National de l'ONG Eco-Bénin Concern, pour m'avoir orienté, éclairé, soutenu et encouragé à travailler sur le présent sujet ;
- madame Rose A. AKAKPO, Enseignante à l'INMAAC, pour sa disponibilité, son sens d'écoute, ses conseils, et ses contributions à la finalisation de ce travail ;
- monsieur Zéphirin DAAVO, Enseignant à l'INMAAC, pour m'avoir orienté vers cette formation ;
- monsieur Roméo KADJEBIN, Enseignant à l'UAC, pour la correction et la finalisation de ce document ;
- l'ensemble des Enseignants de l'INMAAC, qui n'ont ménagé aucun effort pour nous transmettre leurs savoirs et savoir-faire professionnels ;
- monsieur Sosthène CAPO-CHICHI, Chef Service Marketing et de la Promotion à la DDPT, pour sa disponibilité et ses contributions dans la conduite de cette recherche ;

- tous les camarades de la deuxième promotion du Master Management de la Culture et du Tourisme de l'INMAAC et plus particulièrement Robert ASDE et Bertin SOSSA ;
- toutes les personnes qui ont eu l'amabilité et la patience de répondre à mes questionnaires et m'ont fourni des informations utiles pour cette recherche.

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

AAT	: Agence Africaine de Tourisme
ACE	: Agent Contractuel de l'Etat
AFP	: Agence France-Presse
APE	: Agent Permanent de l'Etat
CES	: Conseil Economique et Social
CTB	: Coopération Technique Belge
DAPP	: Directeur Adjoint de la Programmation et de la Prospective
DDPT	: Direction du Développement et de la Promotion Touristique
DPP	: Directeur de la Programmation et de la Prospective
FAC	: Fonds d'Aide à la Culture
FNDPT	: Fonds National de Développement et de la Promotion Touristique
GIE	: Groupement d'Intérêt Economique
IFU	: Identifiant Fiscal Unique
INMAAC	: Institut National des Métiers d'Art, d'Archéologie et de la Culture
IPK	: International Prototype Kilogram
MACULT	: Management de la Culture et du Tourisme
MTC	: Ministère du Tourisme et de la Culture
OMT	: Organisation Mondiale du Tourisme
ONG	: Organisation Non-Gouvernementale
ORTB	: Office de Radiodiffusion et Télévision du Bénin

PDG	: Président Directeur Général
PIB	: Produit Intérieur Brut
PNT	: Politique Nationale du Tourisme
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PSDE	: Plan Stratégique de Développement de l'Ecotourisme
RAMU	: Régime d'Assurance Maladie Universelle
RNIE	: Route Inter-Etats
SAPCO	: Société d'Aménagement et de la Promotion des Côtes et Zones touristiques du Sénégal
SDS	: Service de Documentation et de la Statistiques
SG	: Secrétaire Général
SNV	: Sticing Nederlandse Vrijwilligers
TIES	: Société Internationale d'Ecotourisme
UAC	: Université d'Abomey-Calavi
UE	: Union Européenne
UEMOA	: Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNESCO	: Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture

LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Diagramme du développement durable.....	22
Figure 2 : Organigramme Eco-Bénin.....	28
Figure 3 : Nécessité de diversifier la clientèle touristique au Bénin.....	108
Figure 4 : nécessité d'étude des prix d'hébergement.....	108
Figure 5 : Méconnaissance des Agents Permanents de l'Etat béninois des sites touristiques dont dispose le Bénin	108
Figure 6 : Identification du besoin des APE de faire du tourisme	109
Figure 7 : Identification de la raison principale qui empêche les APE de faire du tourisme interne	109
Figure 8 : Identification du degré de sacrifice financier chez les APE (salaires)	109
Figure 9 : Identification du degré de sacrifice financier des APE (primes)..	110
Figure 10 : Nécessité de sensibilisation des agents permanents de l'Etat par rapport aux bienfaits du tourisme sur leurs rendements professionnels.....	110

LISTE DES PHOTOS

Photo 1 : Des guépards dans le parc de la Pendjari	39
Photo 2 : Un cob de Buffon mâle.....	40
Photo 3 : Une lionne.....	40
Photo 4 : Une famille de buffles	41
Photo 5 : Un marabout	41
Photo 6 : La chute de Tanongou	43
Photo7 : Le fort portugais de Ouidah.....	44
Photo 8 : Statue représentant l'arbre de l'oubli sur la route des esclaves....	44
Photo 9 : Monument représentant la porte de non-retour à Ouidah.....	45
Photo10 : L'otammari lodge de Koussoukouingou	48
Photo 11 : Une tente de la Pendjari lodge	48

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I : Quelques centres d'information et de services publics sillonés.....	32
Tableau II : Statistiques de la capacité d'accueil des hôtels du Bénin de 2010 à 2014	46
Tableau III : Statistiques de la capacité d'accueil des hôtels du Bénin de 2010 à 2014	47
Tableau IV : Coût estimatif du matériel informatique (en F CFA)	96
Tableau V : Coût estimatif du matériel de bureau (en F CFA).....	97
Tableau VI : Cout estimatif du mobilier (en FCFA).....	98
Tableau VII : Coût estimatif des consommables informatique (en F CFA)...	99
Tableau VIII : Coût estimatif des fournitures de bureau (en F CFA).....	99
Tableau IX : Salaire du personnel.....	100
Tableau X : Coût estimatif de l'organisation des séminaires et de la mission de formation et d'information à l'endroit des acteurs touristiques.....	100
Tableau XI : Récapitulatif du coût estimatif des dépenses d'exploitation	102
Tableau XII : Coût estimatif de l'organisation des séminaires et de la mission de formation et d'information à l'endroit des acteurs touristiques	102
Tableau XIII : Récapitulatif du coût estimatif des dépenses d'exploitation. ..	103

RESUME

Le Bénin est l'un des rares pays de l'Afrique de l'Ouest à jouir d'un potentiel touristique impressionnant qui suscite la curiosité des touristes étrangers. Mais à l'instar des autres pays de la sous-région, il subit les effets néfastes de la baisse des voyageurs due aux actes de terrorisme et d'insécurité qui frappent le monde. Au regard de l'importance que revêt le tourisme dans l'économie nationale, il est donc important de penser à une alternative. Le tourisme interne vient comme la solution à cette situation qui affecte tous les acteurs touristiques. N'étant pas un fait culturel au Bénin, le tourisme domestique en tant que nouvelle habitude se voit confronter à des difficultés mais qui ne sont pas insurmontables. En effet, ce mémoire de Master en Management de la Culture et du Tourisme intitulé *Tourisme interne au Bénin : Etat des lieux et propositions de stratégies de développement durable*, nous a permis de mettre l'accent sur la nécessité d'organiser des séances de sensibilisation afin d'amener les Béninois à s'approprier cette forme de tourisme. En nous fondant sur une approche méthodologique de type quantitatif et qualitatif, nous avons proposé des offres et des stratégies pour impulser son développement.

Mots-clés : Tourisme-tourisme interne- stratégies- développement.

ABSTRACT

Benin is one of the scanty countries in West Africa that has and holds impressive beauty spots that give rise to the curiosity of foreign travelers. But like the other countries of the sub-region, it is affected by the harmful effects of the diminishing of tourists caused by terrorist and insecurity acts that are striking the world. According to the importance of tourism in Benin domestic economy, it's imperious to find an alternate solution. Domestic tourism stands as an alternative to such a critical situation. Tourism is not a cultural heritage in Benin, and as a new habit, it is confronted with difficulties which are not nonnegotiable. Indeed, this research of Master degree in the field of the Management Culture and Tourism entitled *Domestic tourism in Benin: inventory and proposal of strategies of sustainable development*, helps to lay emphasis on the need to sensitize Beninese to adopt this form of tourism. Basing on a method of quantitative and qualitative approach, offers and strategies have been suggested to trigger its development.

Key-words: Tourism-domestic tourism-strategies-development.

INTRODUCTION

Le tourisme selon l'OMT (2007) est : « *un phénomène social, culturel et économique qui implique le déplacement de personnes vers des pays ou des endroits situés en dehors de leur environnement habituel à des fins personnelles ou professionnelles ou pour affaires* ». De cette définition et au-delà des impondérables que peut générer le tourisme, il demeure une industrie, une dynamique économique qui nécessite une certaine considération quant à sa pérennisation dans le temps et dans l'espace. Les différentes activités sociales, économiques et culturelles qui composent le tourisme, font de lui un secteur transversal. L'effet catalyseur que produisent ces activités touristiques fait dire à Jean Michel Dewailly et Emile Flament (2000) dans *le tourisme* que :

l'activité touristique résulte de la mise en mouvement d'un grand nombre de partenaires : sites naturels, conditions climatiques, attractions et équipements touristiques, hébergement, informations, transport, mise en marché, professionnels divers, revenus disponibles et choix des clients, situation sociopolitique des espaces visités, état de l'environnement.

Le Bénin dispose desdits partenaires auxquels font référence les auteurs nommés ci-dessus même si les équipements touristiques, les voies d'accès et le transport restent à l'heure actuelle, un grand obstacle à un réel envol du tourisme au Bénin. Mais en termes d'atouts touristiques, le Bénin regorge d'un nombre non négligeable de sites et de monuments touristiques. Mieux, les attraits touristiques, les danses traditionnelles, l'art culinaire, les manifestations culturelles et culturelles, l'artisanat, etc. sont autant de curiosités qui poussent les touristes étrangers à venir découvrir le Bénin et les statistiques relatives aux flux de touristes étrangers le démontrent bien. Mais, les événements malheureux (attaques terroristes, maladies à virus hémorragique) qui frappent le monde de nos jours nous laissent dubitatif quant à l'avenir du tourisme en Afrique en général et au Bénin en particulier. Une analyse du taux de croissance du flux

d'arrivée des touristes étrangers démontre qu'il y a des raisons de s'inquiéter. Selon les statistiques de la SDS de la DDPT, chaque année, on note une hausse des chiffres d'arrivées de touristes étrangers. Mais, lorsque ces données sont soumises à une analyse, il ressort que le taux de croissance d'arrivée des touristes étrangers connaît aussi des baisses. C'est une situation qui devrait préoccuper les dirigeants béninois car le tourisme reste un levier pour la création de richesse et pourvoyeur d'emploi.

Valérie GAS (2002), dans son article intitulé *Développement durable, facteur de développement durable* dit que « l'industrie touristique représente le premier poste des échanges internationaux avec 476 milliards de dollars pour l'année 2000 ». Dans le même article, elle fait une projection en disant qu'« en 2020, ce chiffre devrait s'élever à 2000 milliards de dollars. C'est une croissance potentielle exponentielle qui selon l'auteur fait du secteur touristique un « moteur de développement ». Le caractère transversal du tourisme fait de lui un puissant levier de développement qui impacte les visiteurs et les visités. Il contribue à l'épanouissement des acteurs que sont : les promoteurs touristiques, les guides accompagnateurs, les guides locaux, les conducteurs, les hébergeurs, les restaurateurs et restauratrices, les artisans etc. Mais, le constat est qu'aucune mesure n'est prise pour contrer le manque à gagner que cause la baisse du flux de touristes étrangers et pire, aucune perspective n'est envisagée pour réellement faire du tourisme un tremplin au développement durable.

Cependant, des structures privées font déjà un travail remarquable sur le terrain à travers des prestations éco touristiques et des activités qui concourent au développement durable du tourisme. Même si ces structures ne se retrouvent pas sur toute l'étendue du territoire béninois, on les retrouve pour la plupart dans les régions où se trouvent des sites ou attrait touristiques. C'est donc dire que le tourisme béninois n'est pas condamné à disparaître même si les touristes étrangers venaient à se raréfier, si des visions claires et rigoureuses sont tracées.

En effet, les atouts existent, le potentiel est là et tout ce qui reste à faire, c'est juste diversifier la cible privilégiée par nos autorités: les touristes étrangers.

Au Bénin, les autorités en charge du tourisme ont pendant longtemps privilégié le tourisme international. Maintenant que la psychose née des attaques terroristes dans le monde ajoutée aux cas de maladie du virus Ebola, tout ceci greffé à la crise économique mondiale ambiante, la destination Afrique et surtout celle du Bénin devient très difficile. Dominique Eliane Yao dans une publication sur maliweb.net du 18 Mars 2016, dit ceci « *Le secteur hôtelier et l'industrie du tourisme en Afrique essuient de plus en plus de revers dus aux attaques terroristes. Perpétrées dans les lieux touristiques, elles ont un impact considérablement négatif sur le développement du secteur* ». Elle renchérit en disant :

En effet, la menace sécuritaire affecte la destination touchée qui subit aussitôt un désintérêt considérable dû à la méfiance des touristes d'affaire et de loisirs. Cela représente alors pour la destination un véritable manque à gagner. Ce secteur étant déjà confronté à d'énormes difficultés, la vague d'attentats terroristes dans certains pays africains, vient s'ajouter au quotidien difficile des acteurs de l'industrie touristique qui luttent contre vents et marée pour lui redonner ses lettres de noblesse.

Dans le même ordre d'idée, Ismaël Cabral Kambell (2016), dans un article intitulé *Menace terroriste, quel impact pour le tourisme africain ?* dans pressafrik du 25 Août 2016, déclare « *Il est évident qu'une telle situation ne peut avoir qu'un impact négatif sur les économies touristiques africaines qui voient leur activité baisser* »

Il est donc impératif qu'une solution de rechange soit trouvée pour pallier à cette situation d'inconfort pour l'économie béninoise. Au regard de ce constat, quelle(s) alternative(s) pour le tourisme au Bénin vu que les touristes étrangers se font rares ?

Cette préoccupation trouve tout son sens dans un contexte où le tourisme au Bénin bat de l'ail et une alternative s'avère nécessaire. C'est ce qui justifie la présente étude dont le contenu n'est pas d'apporter une ou des solutions magiques aux problèmes dont souffre le tourisme béninois. Mais, il est question de proposer une alternative capable d'entrevoir une perspective de développement du tourisme interne au Bénin. C'est pour cette raison que dans le cadre de la présentation de notre mémoire de fin de formation en Master en Management de la Culture et du Tourisme, nous avons porté notre choix sur le sujet intitulé : « **Tourisme interne au Bénin : état des lieux et propositions de stratégies de développement durable** ».

Cette recherche se présente en trois chapitres. Le cadre théorique, méthodologique et institutionnel meublera le premier chapitre. Dans le deuxième chapitre, il a été procédé au traitement et à l'analyse des résultats d'enquête ou des informations recueillies au cours du stage. Enfin, le troisième chapitre est consacré à la faisabilité d'un projet touristique.

CHAPITRE I

CADRE THEORIQUE, INSTITUTIONNEL ET METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE

Dans ce chapitre préliminaire, une attention particulière est portée sur la justification du choix du sujet dans un premier temps. Ensuite, les questions que soulève cette recherche sont déclinées suivies des hypothèses. Un coin de voile est levé sur les actions à mener pour l'atteinte des objectifs visés par ce travail de recherche tout en apportant les clarifications nécessaires sur les concepts liés au sujet. Par la suite, les ouvrages, les articles ou autres études abondant dans le sens de cette étude, viennent meubler la revue de littérature. Ensuite, la structure institutionnelle qui a servi de cadre de stage tout au long de la recherche est présentée. Et pour finir, l'approche méthodologique à adopter pour l'atteinte des résultats visés à travers ce travail de recherche est énoncée.

1-1- Cadre théorique

1-1-1-Justification du choix du sujet et problématique

Faut-il le rappeler, le tourisme constitue un fort enjeu économique, social et culturel. Il constitue un grand pôle de développement mais reste un secteur qui n'est pas très souvent valorisé surtout dans les pays en voie de développement. François Vellas (2006) dans son livre intitulé *Economie et politique du tourisme international* affirme que selon l'Organisation Mondiale du Tourisme, « le tourisme international constitue un dixième de produit mondial brut en 2005 ». Nonobstant les aléas que connaît ce secteur depuis quelques années et malgré la crise économique qui sévit dans le monde entier, le tourisme international enregistre des progrès. Selon le baromètre du tourisme mondial de l'OMT (2014), le nombre de touristes internationaux (visiteurs qui passent la nuit) s'est élevé à 1 milliard 138 millions en 2014, soit 58 millions de plus qu'en 2013. Cette hausse a poussé le Secrétaire Général de l'OMT, Taleb

Rifai, lors de l'ouverture à Madrid du forum d'Espagne sur le tourisme mondial le 27 Janvier 2015, à déclarer: « *ces dernières années, le tourisme s'est avéré être une activité économique étonnamment forte et résiliente et un secteur apportant une contribution essentielle à la reprise économique, générant des milliards de dollars de recettes d'exportation et créant des millions d'emplois* »

Ce sont des propos assez illustratifs des atouts économiques du tourisme dans le monde et de ses impacts positifs sur le développement. Mais ce qui retient plus notre attention dans les données de ce baromètre, est le nombre de touristes qui vont dans les différentes destinations. A cet effet, dans le cadre de cette recherche, nous nous sommes penchés sur les taux d'accroissement des arrivées de touristes par région. Les Amériques enregistrent une croissance de +7%, l'Asie-Pacifique +5%, l'Europe +4%, le Moyen-Orient +4% et l'Afrique vient avec +2% de croissance selon le baromètre du tourisme mondial, (OMT 2014).

L'Afrique malgré son soleil, son hospitalité légendaire, ses paysages, son charme exotique, ses potentialités et attraits touristiques reste à la traîne. Elle ne reçoit qu'une petite part du tourisme sur la scène mondiale. Kingsley Ighbor et Aïssata Haïdara dans un article intitulé *Le tourisme en Afrique : une industrie en pleine expansion* (2012), confirment ce constat et déclarent « *L'Afrique a beau se vanter, elle détient une part relativement faible d'arrivée de touristes internationaux. En 2011, le monde a enregistré 980 millions de touristes internationaux dont seulement 50 millions en Afrique* ».

Au Bénin, ce ne sont pas les potentialités touristiques qui font défaut. Le pays regorge de potentialités variées et diverses. Les palais royaux, les caves souterraines d'Agongouinto, le village lacustre de Ganvié, le parc de la Pendjari, les chutes de Tanongou et de Kota, le pays somba, l'art culinaire, le vodoun pour ne citer que ceux-là, sont autant de curiosités et d'attraits touristiques (Annuaire statistique du tourisme, 2014) qui devraient faire du Bénin, une destination incontestable en Afrique.

Selon le rapport d'auto saisine du CES(2010), intitulé *la contribution du secteur du Tourisme à l'économie béninoise*, sur les 1075 millions de touristes internationaux annuels, le Bénin n'en reçoit que 200.000 pour des recettes qui avoisinent 58 milliard de FCFA. C'est donc dire que le nombre de touriste étrangers qui visitent le Bénin reste considérablement faible et interpelle tout acteur touristique. Il est inconcevable que malgré toute la diversité culturelle et attraits touristiques dont dispose le Bénin, que la destination Bénin soit encore à l'étape de recevoir quelques milliers de touristes annuellement. Le caractère transversal du tourisme normalement, devrait orienter les autorités en charge du tourisme à prendre ce secteur plus au sérieux et œuvrer pour son essor.

Mais le constat est triste et à la limite désolant. Le secteur touristique peine à décoller alors que depuis les indépendances, nous avons toujours eu des ministères en charge du tourisme. Depuis plus d'un demi-siècle, le tourisme béninois a tergiversé et continue d'atermoyer dans une navigation à vue sans précédent. Mais cela ne pouvait guère être autrement car ce secteur relève du Ministère de la Culture. Et pour qui connaît ce ministère,...Voici un ministère qui a toujours été moribond. Les ministres sont pour la plupart souvent parachutés à ces postes non pas pour leurs profils mais plutôt pour des considérations de coloration politique. Dans un pays qui se respecte, au regard de la trilogie qui existe entre Culture, Tourisme et Développement, une politique de développement touristique devrait être le bréviaire de chaque ministre en charge. Un document intitulé *Politique Nationale de Développement du Tourisme* a été élaboré en 1996 et revu en 2007 (CES, 2010) pour booster le tourisme au Bénin. Mais, il restera une initiative de plus rangée dans les tiroirs. Cette politique n'a jamais été mise en œuvre. L'inorganisation du secteur, l'insuffisance de ressources tant humaines que matérielles et financières, le manque de personnel qualifié, le manque de visibilité des actions menées dans le secteur, la navigation à vue, etc. sont autant de maux qui minent le secteur touristique au Bénin. Le tourisme béninois est mal au point et un diagnostic

approfondi s'avère nécessaire pour le sortir de l'ornière. Si le nombre de touristes reste insignifiant, il faut quand même souligner que les recettes, malgré la place de second rang accordé au tourisme par les autorités béninoises, pèsent lourd dans la balance de l'économie nationale. Si le tourisme bénéficiait des mêmes privilèges accordés au coton en termes d'investissement, le flux de touristes serait plus important et du coup, les recettes connaîtraient une hausse drastique. Mais, le constat laisse à désirer et c'est à croire qu'il y a une léthargie ambiante dans le secteur du tourisme. Cet état de chose crée forcément un manque à gagner au pays et plus particulièrement aux acteurs touristiques qui vivent de cette activité et aussi aux communautés locales qui sont impliquées dans ce secteur.

Pourtant, le tourisme béninois dans les années 90 avait bien pris son envol dans la sous-région. Jean-Phillip Principaud (2004), dans un article intitulé *Le tourisme international au Bénin : une activité en pleine expansion*, disait « *Le tourisme international au Bénin est en forte croissance depuis le début des années 1990, ses 165000 visiteurs le plaçant au 4^{ème} rang des destinations ouest-africaine en 2001 (sur les 13 mentionnés par l'OMT dans ses statistiques du tourisme en 2003)* ». Selon le classement des meilleures destinations dans le monde, réalisé en partenariat avec Cnn, *The Economist* et Forbes en 2014, le Bénin vient en 30^{ème} position sur le continent africain (*Bloom Consulting Country Brand ranking*, 2014). Le Bénin n'est même pas dans le top 10 du classement africain des destinations touristiques les plus attractives. Cette reculade du Bénin mérite qu'on réfléchisse aux maux qui minent le secteur afin d'y trouver une solution appropriée pour sa relance. Qu'est ce qui peut bien expliquer la contre-performance du tourisme béninois ?

Depuis quelques années, la sous-région connaît des bouleversements sans précédent qui ne favorisent guère l'éclosion du tourisme. La piraterie le long de nos côtes, l'épidémie du virus Ebola en Afrique de l'Ouest, la guerre au Mali, l'instabilité politique dans certains pays limitrophes sans oublier la nébuleuse

Boko Haram, sont aussi autant de situations qui expliquent la baisse des touristes en Afrique de l'Ouest depuis quelques années. Armelle NGA (2015) de l'AFP dans un article intitulé *L'Afrique de l'Ouest veut relancer le tourisme, qui a chuté de 6% en 2015*, rapporte la même année, les propos de Gustave Diasso, un expert de l'UEMOA qui dit ceci :

Les résultats touristiques ne sont pas à la hauteur des attentes. Nous avons enregistré des contre-performances sur le plan touristique, donc une baisse de l'ordre de 6% des flux du tourisme à destination de notre espace et cette baisse est justement due au contexte sécuritaire, aux différents attentats qui ont eu lieu et qui ont porté atteinte à l'image touristique de la région.

La journaliste Anne-Aël Durant (2016) du 1^{er} site d'information “ *Le monde.fr*”, dans son article, *Sept conséquences du terrorisme sur le tourisme mondial*, vient confirmer cette affirmation en disant «*Le développement du tourisme en Afrique de l'Ouest est également freiné par les attaques djihadistes du groupe Boko Haram. Les huit Etats membres de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine ont enregistré une baisse d'activité de 6% en 2015*».

Le Bénin faisant partie de cet espace subit de plein fouet les conséquences de cette situation de baisse de flux touristique. Pire, sa proximité avec le Nigéria lui a valu l'étiquette de pays à risque. En effet, dans son article intitulé *Terrorisme : y a-t-il un risque d'attentats au Bénin*, Vissoh Romuald (2013) a relayé un communiqué du Quai d'Orsay qui stipule :

Il est formellement déconseillé de circuler de nuit et il est déconseillé sauf raison impérative de séjourner dans la zone comprise entre la route nationale inter-Etats (RNIE) n°2 et la frontière nigériane de Tchaourou à Malanville et dans le parc national du W.

En termes clairs, le Bénin était et continue d'être classé parmi les pays potentiellement à risque et qu'il faut éviter de visiter. Les touristes de façon générale, en voyageant cherchent à jouir des délices de leur « évasion ». Cependant l'environnement sécuritaire de la destination choisie reste l'un des critères de motivation de voyage et tant qu'il y a un petit doute sur ladite

destination, le touriste préfère aller ailleurs. Dans ces conditions, ce n'est pas ce genre de communiqué qui les motiverait à voyager vers le Bénin. C'est ce que souligne Anne Aël Durant (2016) dans son même article en disant :

Plusieurs pays dont l'activité économique dépend du tourisme voient s'éloigner la clientèle étrangère. Selon un sondage réalisé par IPK International, consultant spécialisé dans le tourisme, 40% des voyageurs internationaux sont influencés par le climat de menace terroriste : 15% déclarent renoncer à se rendre à l'étranger et 25% choisiront des destinations perçues comme plus sûres.

Le Bénin n'est pas resté en marge de cette baisse de flux de touristes internationaux. Nourénie Briex Rildwane (2014) dans son article, *Bénin : Le tourisme international en chute libre, 194.000 touristes seulement en 2014*, déclare que « le tourisme international a du plomb dans l'aile au Bénin. Seulement 194.000 touristes internationaux venus d'Afrique, d'Europe, d'Asie et d'Amérique étaient en visite au Bénin en 2014 ».

L'étiquette de « pays à risque » (encore que jusque-là, il n'y a pas encore eu des cas d'enlèvement ou de kidnapping ou d'attentat à la bombe), ajoutés à la situation de psychose née des maladies à virus Ebola et Lassa, tout ceci ajouté au manque de professionnalisme des acteurs touristiques béninois selon Jean-Philippe Principaud (2004) dans *Le tourisme international au Bénin : une activité en pleine expansion*, sont autant de raisons qui expliquent la baisse considérable des arrivées touristiques essentiellement internationales.

Face à une telle situation, ne serait-il pas judicieux de penser à une alternative ? N'y a-t-il pas nécessité de diversifier la clientèle en orientant le marché touristique vers les nationaux ?

Au regard des impacts négatifs causés par ces maux qui minent le tourisme africain, Bocar Ly, DG de la SAPCO, lors du salon de la semaine du tourisme local tenue les 27, 28, 29 Mai 2016 au Sénégal déclare ceci : « il est impératif que le tourisme bénéficie de son marché local », Magazine REUSSIR (2016). En effet, vu que le flux de la clientèle internationale baisse et que

personne ne peut prédire de la fin des actes d'insécurité et autres fléaux sociaux qui accablent de nos jours le monde, il est capital de penser à une alternative. Mieux, l'arrivée des touristes étrangers est saisonnière et pour un vrai développement du tourisme, il faut que les activités touristiques soient étendues sur toute l'année. Bocar Ly, va plus loin en affirmant :

Il y a la nécessité d'accompagner le secteur qui ne peut pas compter seulement sur le marché international. Il faut une alliance entre la promotion du tourisme étranger et interne pour briser cette saisonnalité qui étouffe le secteur. Il est même impératif que le tourisme bénéficie entièrement de son marché local. Nous sommes trop souvent tournés vers l'international, alors qu'il y a, à côté, un marché important.

En d'autres termes, Bocar Ly préconise le tourisme interne comme une alternative à la baisse des touristes étrangers.

Le Bénin à l'instar du Sénégal, connaît les mêmes situations de baisse de touristes. Toutes les politiques de développement du tourisme ont été orientées vers le tourisme international. Mais, le résultat n'est pas si reluisant que ça. Hormis les difficultés internes que connaît le tourisme au Bénin, d'autres difficultés externes telles que les maladies et actes de terrorismes viennent plomber son décollage. Ne rien faire pour sa relance, serait faire preuve d'une passivité qui risque de compromettre les acteurs touristiques et les populations locales qui vivent des retombées du tourisme.

Face à toutes ces situations qui ne favorisent pas un véritable décollage du tourisme international au Bénin, il s'avère important de trouver des voies et moyen pour contenir le choc que créerait la baisse drastique des touristes étrangers.

Dès lors, la question centrale qui sous-tend la présente recherche est la suivante : Quelle(s) sont les stratégie(s) à mettre en œuvre pour faire du tourisme interne un facteur de développement durable au Bénin ? De cette question centrale, découle un ensemble de questions subsidiaires qui se présentent comme suit:

- Comment susciter l'intérêt des travailleurs béninois pour le tourisme interne ?
- Quels sont les infrastructures d'accueil, sites et autres attraits touristiques dont dispose le Bénin pour faire face aux flux touristiques nationaux?
- Comment mettre en valeur ces sites afin qu'ils répondent mieux aux attentes des touristes?
- Les fonctionnaires béninois ne constituent-ils pas une réponse à la baisse du flux des touristes étrangers ?

De cette série de questions, découlent la formulation des hypothèses de recherche.

1-1-2-Hypothèses de recherche

Elles constituent des réponses provisoires aux différentes préoccupations soulevées dans ce travail de recherche. Elles sont de deux ordres : une hypothèse centrale et des hypothèses secondaires.

Hypothèse centrale : L'amélioration de la qualité des offres touristiques peut contribuer à la promotion du tourisme interne et impacter le développement.

Quant aux hypothèses secondaires, elles se déclinent comme suit :

- la valorisation des produits touristiques existants peut motiver les fonctionnaires béninois à se déplacer à l'intérieur du pays afin de mieux le connaître et de pouvoir le vendre aux étrangers ;
- les infrastructures hôtelières de capacités acceptables et l'attrait que suscitent les sites touristiques même au-delà des frontières constituent des atouts ;

- la mise en valeur des sites touristiques et leur promotion sont des facteurs de développement du tourisme interne;
- les travailleurs béninois nourrissent un intérêt évident pour le tourisme, il suffit de les motiver à travers des offres bien étudiées et à moindre coût.

La vérification de ces hypothèses a permis de résoudre la problématique du sujet préalablement formulée et d'atteindre les objectifs visés.

1-1-3-Objectifs de recherche

L'objectif principal de cette recherche est d'étudier les mécanismes de promotion du tourisme interne, facteur du développement durable.

Quant aux objectifs spécifiques, ils sont au nombre de quatre et se déclinent comme suit :

- répertorier les structures d'accueil, les sites et les attraits touristiques dont dispose le Bénin ;
- inventorier les capacités des infrastructures d'accueil et des sites ;
- analyser les produits touristiques dont dispose le Bénin et apprécier leur contribution au développement durable;
- définir un mécanisme d'accompagnement permettant aux travailleurs de faire du tourisme pendant leurs congés administratifs.

1-1-4-Revue de littérature

A cette étape de la recherche, il est impérieux de rendre compte de l'état des connaissances livresques sur le sujet choisi. En effet, à l'entame de cette étude, des ouvrages, des monographies, des livres et des articles abordant le tourisme interne et son développement ont été parcourus.

L'un des défis majeurs des pays émergents, c'est la croissance de leur économie. L'atteinte de cet objectif passe par le développement de certains secteurs clés et viables. Au Bénin, le tourisme constitue la deuxième source de rentrée de devises après le coton. Selon le rapport d'auto saisine du CES(2010) « *il apporte une contribution non négligeable à la formation du Produit*

Intérieur Brut (PIB) allant de 1,3 à 2% ». Mais, c'est un secteur qui n'a pas encore pris son envol malgré les recommandations issues du document de la Politique Nationale du Tourisme (PNT) et du rapport du Plan Stratégique pour le Développement de l'Ecotourisme (PSDE, 2012). Ce sont là deux documents qui dévoilent les grandes lignes pour un développement efficient du tourisme. En effet, au regard des enjeux qui sous-tendent le développement du secteur touristique, ce rapport a bien fait l'état des lieux des différents atouts touristiques et a émis des orientations. Dans ledit rapport, il est dit par exemple qu'*« il est évident de développer des produits éco touristiques grâce à la création et à la commercialisation de forfaits éco touristiques originaux pour toutes les saisons »*. Mais, ce document malgré tout le travail abattu par ces concepteurs n'a fait cas d'aucune politique de tourisme interne. Toutes les stratégies de développement ont été axées sur le tourisme international. Mais dans le même temps, le rapport propose des forfaits éco touristiques pour toutes les saisons alors que les touristes étrangers ne viennent pas au Bénin toutes les saisons. Si cette vision de création et de commercialisation des produits durant toute l'année venaient à être concrétisée, qui les consommerait si ce ne sont pas les nationaux? A quoi serviraient les offres touristiques disponibles toute l'année s'il faut attendre les touristes internationaux qui viennent par intermittence ? Dès lors, la nécessité d'intégrer dans ce rapport le volet du développement du tourisme interne devient un impératif, toute chose qui répond à la problématique de cette recherche.

Mais nuancions quand même que cette vision a déjà été prise en compte par l'Etat béninois avec le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), qui a élaboré un document dénommé *Politique Nationale de Tourisme*, et pré validé en 2013. Dans ce document, une place de choix a été accordée au tourisme interne. L'objectif spécifique 2 de ce document, stipule ceci : *« promouvoir le tourisme »* et l'une des stratégies proposées est le développement du tourisme intérieur. Quoi de plus raisonnable !

Mieux, les autorités en charge du secteur, ont bien conscience que le tourisme international est tributaire du tourisme intérieur et que pour que le premier, décolle, il faut d'abord que le second soit développé. C'est ce qui amène les concepteurs du document à affirmer :

Il serait difficile d'attirer des touristes étrangers dans un environnement qui lui-même n'attire pas beaucoup de touristes nationaux. Le tourisme intérieur est également important pour amortir les chocs extérieurs. En cas de chocs, si le tourisme intérieur est bien développé, les nationaux continueront de visiter les sites touristiques, ce qui n'est pas garanti, à priori pour les touristes étrangers.

Cette affirmation vient renchérir les objectifs visés par cette recherche. C'est une certitude qu'aujourd'hui, il faut anticiper sur les chocs extérieurs au regard de tout ce qui se passe dans le monde. Amortir ces chocs revient à créer les conditions pour amener les nationaux à adopter les produits touristiques locaux. Mais que fait-on pour préparer les nationaux à adopter cette nouvelle forme de loisir à laquelle ils n'étaient pas forcément habitués ? C'est une interrogation qui trouve aussi tout son sens dans la problématique de ce travail.

L'un des objectifs spécifiques de cette étude, c'est de définir un mécanisme d'accompagnement permettant aux travailleurs de faire du tourisme pendant leurs congés administratifs. En d'autres termes, trouver les stratégies pour que les Béninois commencent à faire du tourisme chez eux en consommant les offres touristiques locales. La politique Nationale du Tourisme n'a pas occulté cet aspect très important. En effet, il est dit *«par ailleurs, le tourisme intérieur est un puissant moyen pour développer la “culture touristique”, car si la population locale est consommatrice des services touristiques locaux, elle adoptera plus facilement les comportements et attitudes favorables à l'expansion du tourisme »*. A quoi servirait-il d'avoir des offres si la demande n'existe pas ? Pour que ces produits soient consommés, il faut déjà que le consommateur ait l'envie. Que font nos dirigeants pour que les nationaux adoptent le tourisme interne au Bénin ? Le constat aujourd'hui au Bénin, est que

les compatriotes n'ont pas la culture du tourisme et cette recherche entend faire des propositions de mécanismes pouvant contribuer à développer ce mode de loisir.

En conclusion, la PNT comme un bréviaire, donne les orientations pour le développement durable du tourisme interne. Mais, la quasi-totalité des propositions d'actions sont restées à l'état théorique car aucune action n'est visible sur le terrain pour un réel décollage du tourisme interne. C'est pour corriger cette insuffisance que ce travail vise à développer ce secteur en proposant des stratégies pouvant impulser son essor.

Dans une étude intitulée « *Tourisme Durable pour les Pays en Voie de Développement* », l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) indique que :

le tourisme domestique et le tourisme international sont souvent complémentaires et le tourisme domestique devrait être une partie intégrante de tout plan de développement du tourisme, en tenant compte des possibilités et des défis qui sont spécifiques au tourisme domestique, y compris la possibilité d'élargir la demande touristique dans le temps et donc de réduire la saisonnalité, l'utilisation de l'espace en bénéficiant ainsi les régions rurales et éloignées.

Ce sont autant d'assertions qui viennent étayer ce travail sauf que ces recommandations ne sont pas vulgarisées ou mises en exécution par les gouvernants. Sur les 53 pays que compte l'Afrique, très peu ont compris ce message de l'OMT. Il faudrait que l'OMT en tant qu'institution impose à tous les pays membres la mise en œuvre effective de ses recommandations surtout dans les pays en voie de développement.

Des pays ont déjà fait l'expérience du tourisme interne et les résultats sont assez concluants. C'est le cas de la Chine, de l'Inde, de l'Indonésie et du Vietnam. TAUNAY *et al.* (2010), rapportent dans un article intitulé « *De la visibilité à la lisibilité : le tourisme domestique en Asie. Quelques réflexions à partir des cas chinois, indiens, indonésiens et vietnamien* » et publié en 2010 dans la revue « *Espace, Populations, Sociétés* », des analyses faites dans le

domaine du tourisme interne dans ces pays. Selon eux, « *si le tourisme intrarégional représente une part essentielle des flux de touristes, le tourisme domestique atteint dans chacun des pays de la zone un poids tout à fait considérable. Il est même presque toujours supérieur aux flux de tourisme international* ». Quoi de plus intéressant si le flux de touristes intérieurs d'un pays connaît une hausse si un cadre juridique est bien défini ! Certes, comparaison n'est pas raison au regard des réalités de ces pays qui sont différentes des nôtres. Cependant, prenons garde, car un flux de touristes trop élevé risque de conduire à des situations incontrôlables. En effet, le tourisme de masse non maîtrisé risque de créer des nuisances tant aux populations locales, aux visiteurs qu'à l'environnement. A ce sujet, les observations faites par Isabel Babou et Philippe Callot sont symptomatiques de ce malaise. Ils estiment que « *la planète n'est pas un parc à thème. Si le tourisme est source d'enrichissement, le touriste peut, quant à lui, être cause d'appauvrissement écologique voire de destruction massive ou d'abus en tous genres* ». Ce sont des affirmations qui renseignent sur les risques humains et qui préviennent sur les préjudices environnementaux des pratiques touristiques sauvages. Et c'est pour cette raison que ce travail vise à développer non seulement un tourisme interne mais aussi et surtout durable qui tient compte de l'homme, de son bien-être et de son environnement. La finalité de cette recherche, c'est de développer un tourisme interne qui concilie le développement économique et social, la protection de l'environnement et la conservation des ressources naturelles ainsi que la préservation des valeurs endogènes. Ce sera un tourisme qui réponde à l'esprit de développement durable que Didier Moreau définit comme « *un développement répondant aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs* ». C'est pour cette raison que les produits touristiques identifiés dans le cadre de cette recherche sont labélisés éco. En effet, les offres répertoriées sont celles d'Eco-Bénin. Elles ont fait l'objet d'études pointues et répondent aux exigences du tourisme durable. En d'autres

termes, le tourisme interne dont il est question ici tiendra compte des trois piliers de développement que sont : l'écologie, le social et l'économie. Ainsi toutes les parties prenantes s'en sortiront gagnantes.

1-1-5- Clarification des concepts

Il s'est agi dans cet exercice de procéder à la clarification des contours des termes et expressions relatifs au sujet de l'étude.

Culture : En fonction des différentes théories, la notion de culture comporte plusieurs acceptions. C'est un concept ambigu et d'un maniement difficile. L'UNESCO (1982) la présente dans son sens large comme :

L'ensemble des traits distinctifs, spirituels, matériels, intellectuels et affectifs qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts, les lettres et les sciences, les modes de vie, les lois, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances¹.

Pour Jacques Maquet (1962), la culture est :

Un ensemble de complexe d'objets matériels, de comportements, d'idées acquis dans une mesure variable par chacun des membres d'une société déterminée. Ces deux entités sont corrélatives : une société se pourrait exister sans une culture, cet héritage collectif transmis de génération en génération qui permet aux descendants de ne pas devoir réinventer toutes les solutions ; une culture suppose l'existence d'un groupe qui l'a créé lentement, la vit et la communique.

De ces deux définitions, il ressort de notre analyse que la culture et le tourisme, en général et en particulier celui domestique, entretiennent un lien étroit et indissociable. En effet, les mots ou groupes de mots tels que : mode de vie, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances, objets matériels, les comportements, la communication etc. constituent le socle même d'où le tourisme tire toute son essence car reposant largement sur l'appétit de découverte d'autres lieux, d'autres civilisations, d'autres manières de vivre etc. C'est ce qui

¹ Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles. Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico City, 26 juillet - 6 août 1982.

fait dire à Mike Robinson et David Picard (2006) que « *Du point de vue touristique, la culture renvoie, à la fois aux « peuples » avec leurs caractéristiques sociales, leurs traditions et comportements au jour le jour, c'est-à-dire tout ce qui connote leur « différence », et aux représentations plus exceptionnelles de la création artistique* ».

Selon ces deux auteurs, Il est évident que le secteur du tourisme exploite de façon ingénieuse une gamme de plus en plus large d'expressions et manifestations culturelles pour offrir à sa clientèle un éventail toujours plus large de produits et d'expériences.

La culture dont il s'agit dans ce travail a donc trait au patrimoine tant matériel qu'immatériel. Il est question de la culture au sens identitaire, celle qui est exposée par le biais du tourisme pour la vulgariser à l'intérieur d'un pays ou l'exporter au-delà des frontières sans pour autant l'exposer à quelque dégradation, détérioration ou perversion. Dès lors, la culture a un devoir de préservation, de transmission et d'éducation.

Tourisme : Malgré son apparente simplicité, le tourisme reste une notion complexe à définir. Étymologiquement, le terme vient selon Anthony Simon (2019) de l'anglais « tourism », dérivant de tour signifiant « voyage ». Le tourisme désigne alors le fait de voyager, de parcourir pour son plaisir un lieu autre que celui où l'on vit habituellement. Le tour ou voyage circulaire fait référence aux itinéraires des jeunes de l'aristocratie britannique sur le continent européen dès le XVII^{ème} siècle, regroupés sous le vocable de « Grand Tour ».

D'après Hunziker et Krapf (1942) Le tourisme est la « *somme des relations et des phénomènes découlant du voyage et du séjour des non-résidents, dans la mesure où ils ne conduisent pas à la résidence permanente et ne sont pas liés à une activité de gain* ». Le géographe Rémy Knafo quant à lui, le conçoit comme « *un déplacement, c'est-à-dire un changement de place, un changement d'habiter : le touriste quitte temporairement son lieu de vie pour un ou des lieux*

situés hors de la sphère de sa vie quotidienne. Le déplacement opère une discontinuité qui permet un autre mode d'habiter »²

En 2000, la Commission statistique des Nations unies et l'OMT sont parvenues à s'accorder sur une définition de référence pour l'ensemble des pays membres. Selon celle-ci, « *Le Tourisme comprend les activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans les lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs non liés à l'exercice d'une activité rémunérée dans le lieu visité* »³.

Dans le cadre de cette étude, il s'agit de développer chez les Béninois une nouvelle habitude: celle de se déplacer de temps en temps de leurs lieux habituels pour d'autres endroits du pays pour leur agrément. Mais dans cette jouissance, leur passage devra impacter positivement l'environnement et les populations des sites visités. C'est dans cet esprit que le mot tourisme employé dans ce travail de recherche, trouve tout son sens dans la définition de l'OMT.

Il faut noter qu'il existe différentes formes de tourisme : le tourisme culturel, le tourisme religieux, le tourisme de santé, le tourisme interne, le tourisme durable, etc. Ces deux dernières formes intéressent particulièrement l'objet de notre étude et peuvent être définis comme suit :

Tourisme interne : Pour l'OMT, le tourisme interne comprend les activités d'un visiteur résident dans les limites du pays de référence, dans le cadre d'un voyage de tourisme interne ou d'un voyage du tourisme émetteur. Mais déjà à la conférence d'Ottawa tenue en 1991,

Le tourisme interne est défini comme toute personne qui se rend pour une période inférieure à six mois dans un lieu dans son pays de résidence, mais autre que celui correspondant à son environnement

² Cité par Anthony Simon dans son œuvre intitulée *Tourisme : fondamentaux et techniques*, Malakoff, Dunod, 2019, P.8.

³ Recommandations sur les statistiques du tourisme, Nations Unies, New York, 2000, point 9 du chapitre2

habituel et dont le motif principal de la visite est autre que celui d'exercer une activité qui soit rémunérée dans le lieu de visite.

Mais au regard de cette définition, tout individu ne peut être qualifié de touriste interne que s'il respecte les principes suivants :

- la notion de durée du séjour, qui ne doit, en aucun cas, dépasser les six mois, au-delà desquels la personne sera considérée comme résident du lieu visité ;
- le principe de changement de l'environnement habituel. Ce point est d'une très grande importance dans la mesure où il nous permet de faire une distinction claire entre les vrais déplacements touristiques et ceux à caractère routinier effectués par les personnes résidentes dans le cadre de leur activité journalière ;
- l'activité menée dans le lieu visité, ne doit pas être du genre rémunérée.

Dans le cadre de cette recherche, l'expression tourisme interne revient à dire tout déplacement des Béninois à l'intérieur du Bénin pendant leur week-end, leur congé administratif ou pendant des déplacements professionnels pour découvrir d'autres attraits du pays.

Tourisme durable : La définition la plus couramment employée du tourisme durable figure dans le rapport de la Commission Mondiale sur l'Environnement et le Développement durable (1987). Le tourisme durable se résume à : « *répondre aux besoins du présent sans compromettre la possibilité pour les générations futures de faire les leurs* ». En termes clairs, le tourisme durable est ce type de tourisme qui rompt avec le tourisme classique. Il tient compte de l'utilisation optimale des ressources environnementales et des aspects socioculturels. Dans cette étude, le groupe de mots tourisme durable se définit comme le type de tourisme qui ne tient pas compte uniquement de la satisfaction du visiteur. Il prend en compte les impacts du passage du visiteur sur les populations locales et aussi sur l'utilisation faite des ressources naturelles ainsi que des valeurs culturelles et endogènes que ce dernier découvre. Il vise à la

préservation et à la conservation des ressources naturelles de la biodiversité tout en respectant l'authenticité socioculturelle des communautés d'accueil. Il garantit la viabilité des activités économiques à long terme en apportant à tous les acteurs des retombées socio-économiques équitablement réparties avec des possibilités d'emploi et de revenus stables tout en contribuant à lutter contre la pauvreté.

Développement durable : Le concept de développement durable remonte au XX^{ème} siècle et se résumait à l'idée d'un développement pouvant à la fois réduire les inégalités sociales et réduire la pression sur l'environnement. Mais cette conception a évolué dans le temps. De nos jours, le développement durable revêt une forme de développement économique qui concilie le progrès économique, social et la préservation de l'environnement. Il vise des enjeux liés au long terme. En effet, selon Mme Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre norvégien (1987), il désigne « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Le développement en question ici est d'abord équitable, viable et vivable comme l'illustre le diagramme ci-dessous ; et pour y arriver, trois piliers important sont à prendre en compte : l'écologie, le social et l'économique comme l'indique le diagramme ci-dessous.



Figure 1 : Diagramme du développement durable

Source : Wikipédia, 2016

Trois piliers importants se dégagent de ce diagramme : l'écologique, le social et l'économique. Une analyse sommaire des relations entre ces piliers montre qu'à l'intersection de l'écologique et du social, il y a le vivable. A l'intersection du social et de l'économique, il y a l'équitable. Le viable se trouve à l'intersection de l'économique et de l'écologique. Pour finir, à l'intersection du vivable, du viable et de l'équitable, se trouve le durable.

Somme toute, les rapports entre ces trois piliers créent des conditions qui à long terme, créent un développement économiquement équitable, socialement viable et écologiquement vivable.

La finalité de cette recherche, c'est que le tourisme interne dans sa phase de mise en œuvre, permette à ce que chaque partie soit impactée positivement. En effet, que les visiteurs repartent avec satisfaction tout en impactant les communautés locales qui se sentent aussi satisfaites de leur passage. Cependant, dans ce rapport communautés locales et visiteurs, il faudrait aussi que l'environnement soit préservé non seulement par rapport au présent mais aussi vis-à-vis des générations futures.

C'est dans cette optique que la définition du rapport de Brundtland a son sens dans cette recherche. En effet, le développement durable dont il est question ici, est celui qui prenne en compte l'homme et son bien-être et l'environnement dans le temps.

Ecotourisme : C'est une forme de tourisme axée sur la découverte de la nature dans le respect de l'environnement et de la culture locale. Il est apparu il y a une quarantaine d'années à un moment où la protection et la préservation de la nature étaient devenues un sujet à polémique au niveau planétaire au regard des impacts nuisibles du tourisme de masse sur l'environnement. L'une des premières définitions de ce concept vient de Hector Ceballos-Lascurain (1996) qui l'assimile à la visite et à la découverte de la biodiversité et des ressources culturelles des zones. Il le définit comme une : « *forme de tourisme qui consiste à visiter les zones naturelles relativement intactes ou peu perturbées, dans le but*

d'étudier et d'admirer le paysage et les plantes et animaux sauvages qu'il abrite, de même que toute manifestation culturelle (passée et présente) observable dans ces zones ». Il faut noter que cette approche de cet auteur souffre de manque de sensibilisation aux enjeux sociaux et environnementaux et surtout de l'implication de toutes les parties prenantes : visiteurs, prestataires de services et autochtones. En effet si les voyageurs vont visiter de façon anarchique et sauvage ces zones naturelles encore intactes, à la longue, elles perdraient leur charme originelle. D'où la nécessité dans un premier temps, de sensibiliser les populations locales et les guides locaux sur la richesse, la valeur inestimable que représentent ces zones et de l'importance de leur préservation. D'autre part, informer les visiteurs sur la nécessité de garder les lieux tels et de n'y rien laisser qui puisse les déformer ou transformer négativement. Sans ces principes en amont, ces sites visités sans une certaine précaution, ne seront pas durables. Or l'écotourisme rime avec la durabilité. C'est dans cette optique que la TIES a rédigé une définition qui fait office de référence aujourd'hui. Elle s'énonce comme suit : « *voyager de manière responsable dans des sites naturels tout en préservant l'environnement et le bien-être des populations locales* ». C'est une définition qui prend en compte tous les paramètres nécessaires pour garder un site dans son aspect authentique en le préservant et en intégrant la satisfaction, le développement et l'amélioration de la qualité de vie des populations résidant dans ces lieux. Dans la dynamique que cette approche de définition soit respectée, la TIES a proposé des principes fondamentaux qui se déclinent comme suit :

- Minimiser les impacts physiques, sociaux comportementaux et psychologiques du tourisme sur l'environnement et tout ce que cela comporte.
- Participer à **la prise de conscience** des enjeux culturels et environnementaux du site visité.

- Apporter des expériences positives pour le visiteur et pour les populations hôtes.
- Apporter des financements directs nécessaires à la préservation de l'environnement.
- Générer des **retombées économiques** pour les populations locales.
- Impliquer le visiteur et le sensibiliser aux questions politiques, sociales et environnementales des pays visités.
- Concevoir des équipements ayant un faible impact socio-environnemental.
- Reconnaître les droits et les croyances spirituelles des communautés locales et travailler en **collaboration** avec elles afin de favoriser leur « autonomisation ».

Ces principes de l'écotourisme convergent vers des concepts tels que : la conservation de la biodiversité et de la préservation de l'écosystème, le développement des populations locales, la rencontre des peuples et des cultures, la paix et la compréhension entre les peuples et le respect des modes de vie d'autrui. Toutes ces notions chères au tourisme en général et au tourisme domestique en particulier, illustrent à merveille les objectifs visés par ce travail de recherche.

1-2- Cadre institutionnel de la recherche

1-2-1 Présentation de l'ONG Eco-Bénin Concern

Dans le cadre des travaux de fin de formation, un stage a été effectué à Benin Ecotourism Concern (Eco-Benin). C'est une Organisation Non-Gouvernementale (ONG) béninoise créée en 1999 dont le siège est à Zogbadjè, dans la commune d'Abomey-Calavi. L'immeuble abritant la structure est situé dans le prolongement de la rue de la fin de la clôture de l'Université d'Abomey-Calavi. L'édifice est composé de trois niveaux. Au rez-de-chaussée, on peut y voir une salle de conférence et les bureaux des départements voyages et ceux du

département projet. Au premier étage, il y a le bureau du Coordonnateur et celui de la secrétaire comptable et de son assistante. Toujours au premier étage, quelques chambres sont disponibles et servent de cadre d'hébergement pour les volontaires et touristes. Au deuxième étage, il y a un bar restaurant dénommé « la bouche du Roy » et sa cuisine qui servent en même temps d'espace de formation à toute personne désireuse de se former en art culinaire.

1-2-2 Missions, objectifs et activités d'Eco-Benin

Elle participe d'une part à la protection des ressources naturelles ainsi que de la préservation de l'identité culturelle des populations et d'autre part, elle contribue à la promotion des projets d'écotourisme et de développement local à travers le Bénin pour un « développement humain responsable, équitable et solidaire ». D'où la vision globale d'Eco-Bénin, qui est de *« créer la valeur ajoutée au patrimoine naturel et culturel du Bénin à travers le développement d'une offre éco touristique géré durablement par les populations locales afin de leur permettre de tirer directement de profit »*.

C'est une structure qui utilise l'écotourisme comme pilier économique du développement des communautés locales, soit dans des régions où les revenus traditionnellement liés à la pêche ou à l'agriculture sont en baisse, soit dans des localités disposant d'un patrimoine naturel et culturel menacé de disparition ou mal exploité. Les activités de l'ONG visent à développer des services touristiques simples qui profitent avant tout aux communautés d'accueil et qui participent à la protection de leurs ressources naturelles et de leur identité culturelle.

Pour ce faire, l'ONG Eco-Benin s'attache à répartir de manière équitable les recettes des voyages entre les communautés mais aussi à aménager et valoriser les ressources naturelles. Avec une dizaine de projets de développement instaurés depuis sa création, Eco-Benin a mis en place un plan d'action Carbone dont les objectifs sont la plantation de palétuviers dans le site Ramsar 1017 et la promotion de foyers améliorés autour des parcs nationaux.

D'autre part, les actions menées pour l'essor de l'économie locale sont variées : construction d'écotourisme, réhabilitation de fermes, aménagement d'écoparc, construction de camping, hébergement chez l'habitant. Toujours dans sa vision de contribuer au rayonnement du tourisme dans notre pays, Eco-Bénin s'est donné une autre mission : la formation. En effet, elle a ouvert un centre appelé Béta où les restaurateurs, les serveurs, les guides accompagnateurs, les filles ou garçons de chambre peuvent recevoir des formations. Au regard des nobles et importantes missions que s'est assignée l'ONG, et pour une certaine efficience et efficacité, divers départements sont créés. On peut citer le département Voyages, le département Projets et le centre Béta.

1-2-3-Organigramme d'Eco-Bénin Concern

Dirigée par un Coordonnateur National, l'ONG compte une dizaine d'agents et le staff administratif se présente comme suit :

Coordonnateur National : AMOUSSOU K. Gauthier

Chargé de Projet : Jules LANDJOHOU

Chargée de Projet dans le Nord : Hermione BOKO

Chargé de Projet dans le Sud : Is Deen AKAMBI

Chargé de Recherche et de Formation : Adrien HEVIEFO

Chargée de la Promotion et de la Communication : Christelle AHOUNKO

Secrétaire Comptable : Audrey BIAO GNAO

Assistante secrétaire comptable : Nadine BOVIS

Chargé de la Logistique : HOUETCHENOU Constant

Chauffeur Mini Bus : Michael AKAKPO

Chauffeurs petits véhicules : QUENUM Constant et HOUEGAN Blaise

En plus de ces agents, la structure dispose des consultants nationaux et internationaux ainsi que des collaborateurs extérieurs.

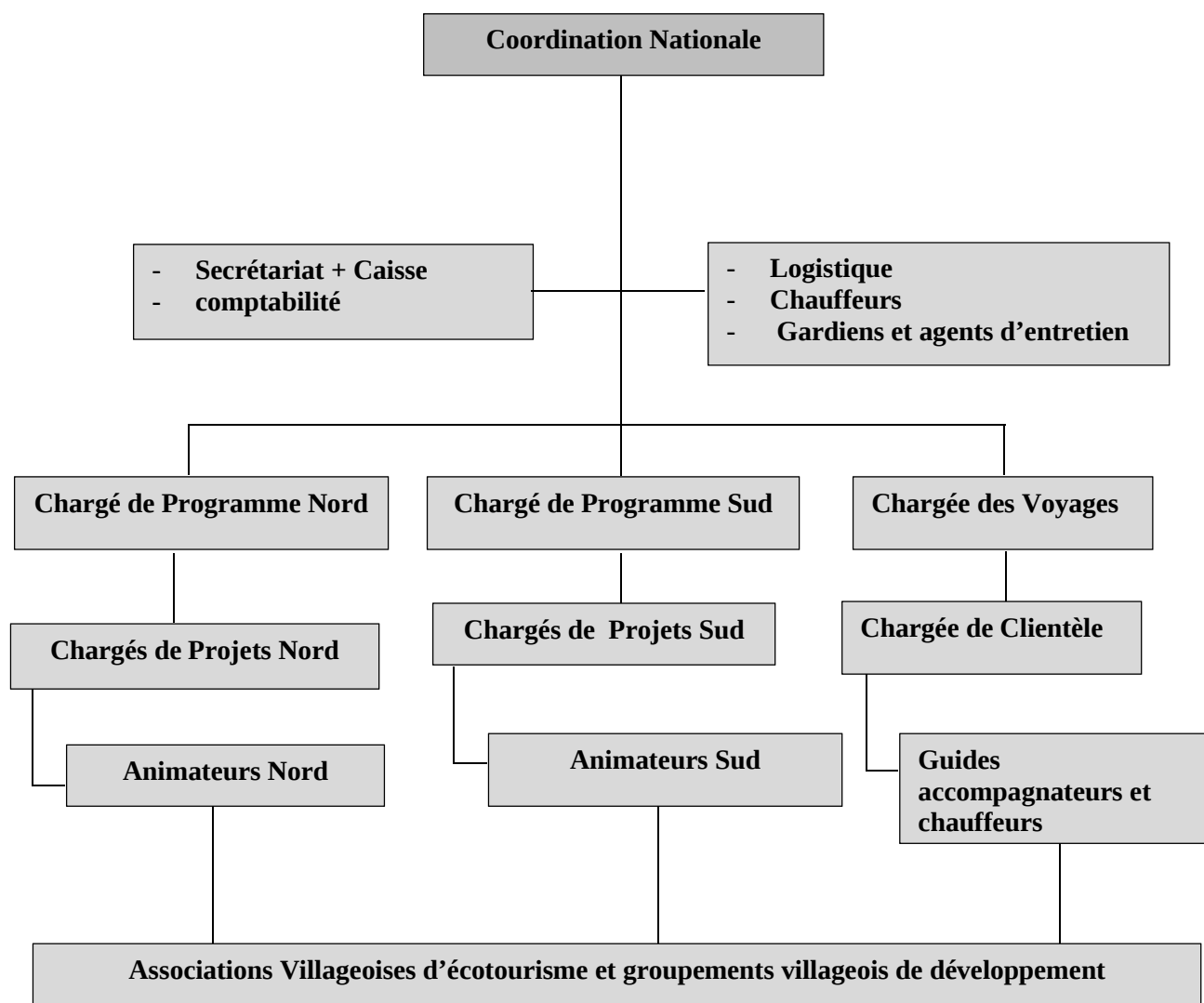


Figure 2 : Organigramme Eco-Bénin

Source : Eco-Bénin, 2013

1-2-4-Justification du cadre d'Eco-Bénin comme structure de stage

Le choix d'Eco-Bénin comme cadre pour le déroulement de notre stage n'est pas un effet du hasard. Il se justifie pour plusieurs raisons : *Primo*, la structure intervient dans le domaine du développement durable. *Secundo*, elle promeut l'écotourisme à travers des offres bien étudiées qui tiennent compte du pouvoir d'achat de ses clients ; ce qui est l'une des conditions pour susciter chez les Béninois, l'engouement, la motivation pour le tourisme interne. Et pour finir, l'un des objectifs spécifiques que vise Eco-Bénin est « *d'organiser et structurer l'offre éco touristique locale au profit des populations à travers un Groupement d'Intérêt Economique (GIE)* » et qui colle bien avec le sujet de cette recherche.

Aussi, Eco-Bénin concern en tant que structure éco touristique et vu tout le sérieux qui le caractérise, bénéficie de la confiance de beaucoup de partenaires tant financiers, techniques qu'institutionnels et pas des moindres. On peut citer par exemple la Fondation *GoodPlanet*, la Coopération Technique Belge (CTB), l'Organisation Néerlandaise de Développement (SNV), la plateforme belge Alter voyages, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le Ministère de la Culture et du Tourisme pour ne citer que ceux-là.

Au regard de tous ces atouts dont dispose l'ONG et considérant la quintessence du présent sujet de recherche «**Tourisme interne au Bénin : état des lieux et propositions de stratégies de développement durable**», nous avons jugé bon après des investigations qu'Eco-Bénin répondait aux attentes de cette recherche et pourrait servir de cadre pour mieux traiter dudit sujet.

1-2-5-Observations de stage

Au cours du stage, nous avons en tant que guide accompagnateur, eu la chance d'accompagner plusieurs groupes de touristes d'Eco-Bénin et ce, sur la quasi-totalité du territoire béninois et surtout sur les sites où l'ONG opère. Nous avons ainsi pu nous rendre compte de toute l'organisation mise en place par Eco-Bénin sur lesdits sites. Ainsi, à Karimama et dans des villages comme Alfa Koara, Tanongou, Koussoukouangou, Taneka Béri, au Nord du Bénin et à

Possotomè, Kpétou, Adounko, Avlo, Ouidah, etc, au Sud, toute une organisation est mise en place de sorte que populations locales, guides locaux, restauratrices, hébergeurs, touristes et environnement en sortent gagnants. Les recettes issues des différentes activités menées sur les différents sites sont réparties de façon équitable. En effet, avec l'appui conseil d'Eco-Bénin, tous ces sites ont mis en place un mode de fonctionnement à travers des associations. A titre d'exemple, il y a l'association « La Perle de l'Atacora » basée à Koussoukouangou. Tous les membres de l'association s'investissent dans la bonne marche des activités. Mais, cela ne pouvait être autrement car tous profitent des retombées du tourisme. Parfait Pormaté, le Président de l'association « La Perle de l'Atacora » a confié que :

Dans l'association, il y a des guides, des propriétaires de maisons *tata*, des restauratrices, et des groupes folkloriques. Lorsqu'un touriste passe dans la région et sollicite les services de l'association, la répartition des recettes se présente comme suit : 40% aux guides, 30% aux propriétaires *tata*, 20% à la communauté et 10% va à l'association pour son fonctionnement.

Ceci dénote de l'esprit d'équité et de durabilité qui entoure la pratique de l'écotourisme sur ces sites. En effet, les populations dans ces conditions ne peuvent que se sentir impliquées dans les questions liées au tourisme et chercheront à défendre tout ce qui y touche. Par conséquent, elles donneront le meilleur d'elles-mêmes afin de booster tout ce qui génère du profit à leur localité et contribue à leur bien-être.

Pendant cette expérience au contact des acteurs sur le terrain, l'occasion d'expérimenter les produits écotouristiques que l'ONG met à disposition des clients étrangers a permis de comprendre tous le trésor touristique dont regorge le Bénin. Mieux, l'enthousiasme des guides locaux pendant qu'ils administraient les produits écotouristiques, le savoir-faire culinaire des femmes, l'engouement des populations locales pour la préservation et la conservation des valeurs

endogènes, montrent à l'avance, l'accueil qui sera réservé à l'aboutissement des objectifs de cette recherche.

1-3 Approche méthodologique

Dans la perspective de bien mener cette recherche, une approche méthodologique de type qualitatif et quantitatif a été adoptée. Une priorité a été accordée à la pluralité dans la production des données. La diversification des catégories d'informateurs et des sources d'informations dans un champ de recherche élargi a permis de collecter des données pour l'atteinte des résultats attendus de cette étude.

1-3-1-Données utilisées

Dans le cadre de cette étude, deux types de données ont été utilisés: les données de type primaires et les données de types secondaires. Celles de type primaire sont issues des résultats du guide d'entretien et des questionnaires administrés aux différentes cibles. Quant aux données de type secondaire, ce sont les informations recueillies dans les ouvrages et celles consultées sur les sites web.

1-3-2-Outils de collecte

Pour la collecte des informations, trois outils ont été utilisés : des questionnaires, des guides d'entretien et l'observation. Les questionnaires ont été élaborés et administrés directement aux cibles. Quant aux guides d'entretien, ils ont été utilisés lors des entretiens avec les personnes ressources. En ce qui concerne l'observation, elle a été faite pendant les enquêtes sur le terrain. Chaque outil est utilisé pour une population cible qui a fait l'objet d'un échantillonnage.

1-3-3-Techniques de collecte de données

La recherche documentaire, l'observation directe, l'observation participante, l'échantillonnage et l'enquête sur le terrain sont les techniques de collecte utilisées dans le cadre de ce travail de recherche.

La recherche documentaire a permis de mener des recherches qui portent sur diverses thématiques qui servent de sous-bassement à l'atteinte des résultats de ce travail de recherche. Des recherches ont été menées dans divers centres de documentations (bibliothèques, archives, centres de documentation) et dans des services administratifs. Les différents centres d'information et services publics sillonnés sont présentés dans le tableau ci-après :

Tableau I : Quelques centres d'information et de Services publics sillonnés

STRUCTURES VISITEES	TYPES D'INFORMATIONS RECUEILLIES
Ministère de la Culture	Etat des lieux du tourisme au Bénin, perspectives et stratégies pour le développement du tourisme interne.
Centres cyber	Publications sur le tourisme interne, ouvrages et auteurs sur le tourisme interne, pays ayant adopté le tourisme interne comme vecteur de développement économique.
Direction du Développement et de la Promotion Touristique	Flux touristique national et international et la problématique du tourisme interne, répertoire des sites et attraits touristiques du Bénin, liste des hôtels et autres structures d'accueil.
Chambre du Commerce et de l'Industrie du Bénin	Flux touristique national et international
Agences de voyages	Fiches de flux de touristes nationaux, fiches de flux de touristes internationaux, impacts des crises nées de la peur des attaques terroristes et d'insécurité.

Source : Résultats d'enquête de terrain, Novembre 2015.

Les investigations menées dans ces différentes structures et services ont permis de conduire la revue de littérature de ce travail et d'aborder par ricochet la question relative au développement du tourisme interne au Bénin.

Par rapport à l'observation directe, elle s'est faite tant dans les bureaux d'Eco-Bénin, le lieu de stage que sur les différents sites d'attrait touristiques visités tout au long du stage. Elle a ainsi permis de procéder à la confrontation des informations obtenues dans les rapports et documents consultés et aussi des réponses des questionnaires sur le terrain.

Quant à l'observation participante, les visites et enquêtes sur le terrain, nous ont permis de prendre une part active à certaines activités d'Eco-Bénin d'une part, et d'autre part, en qualité de guide accompagnateur, nous avons eu à apporter des conseils et solutions aux problèmes qui se sont présentés pendant le stage.

En ce qui concerne l'échantillonnage, au regard de l'importance que revêt le sujet de cette recherche et des résultats attendus, il a été procédé à une sélection des différentes cibles à qui soit des entretiens soit des questionnaires ont été administrés. Pour ce faire, un tri rigoureux des acteurs intervenants dans le secteur touristique a été fait.

Au niveau du ministère de tutelle, ont été ciblés : le Chef de Service du Marketing, de la communication et de la Prospection touristique, le Conseiller Technique au tourisme et à l'hôtellerie, le Directeur du Fonds National de Développement Touristique et le Chef service de la documentation et de la Statistique de la DDPT.

L'autre catégorie de personnes ciblées est représentée par les Agents Permanents de l'Etat. Afin d'aboutir à des résultats probants, il a été constitué un échantillonnage de 200 Agents Permanents de l'Etat élargi à tous les ministères et sur tout le territoire national. Mais pourquoi avoir ciblé les APE ?

Le tourisme, qu'il soit interne ou international, reste une activité qui nécessite des moyens et aussi le temps. Il est clair qu'au jour d'aujourd'hui que tous les Béninois n'ont pas les ressources financières pour se permettre de faire du tourisme dans leur propre pays. Mais, pour un début de solution à cette situation qui est crucial pour un réel essor du tourisme interne, les Agents

Permanents de l'Etat (APE) ont été identifiés comme cibles. Ce choix répond à deux raisons. Contrairement aux autres corps de métiers du secteur privé, ils jouissent des congés administratifs et ils ont un salaire mensuel sans oublier les primes qu'ils perçoivent périodiquement. Il serait donc difficile de demander à un couturier ou à un soudeur par exemple vu le contexte économique actuel, de laisser son activité et de déboursier de l'argent pour aller faire du tourisme. Alors qu'avec un Agent Permanent de l'Etat, il est plus aisé de trouver un mécanisme pour l'amener à se déplacement de son lieu habituel pour un autre pour quelques jours. Ce sont là, quelques réflexions qui ont penché en faveur de ce choix tout en espérant qu'avec le temps, le tourisme interne prendra son envol et s'étendra à toutes les autres couches de la société.

Il a été répertorié aussi, un certain nombre de structures ou agences de voyages. Elles sont au total 05 à faire objet d'enquête dans ce travail. Au nombre de ces structures ou agences on peut citer : Eco-Bénin, l'Agence Africaine du Tourisme (AAT), CBM Voyages, Sym Voyages et Continental voyages.

L'hébergement reste l'un des piliers non négligeables du tourisme fut-il interne. Un guide de questionnaire a été élaboré et adressé à une dizaine d'hôtels et de structures d'accueil. Ainsi dans le Nord-Ouest, on peut citer l'Otammari Lodge de Koussoukouangou, l'hôtel Tata Somba, l'hôtel Palais Somba, et l'hôtel de la Donga. Dans les parties Sud et centre du Bénin, il y a l'hôtel Village Ahémé, l'Auberge de Grand Popo, l'hôtel Jeco, l'hôtel Chez Monique, Qualimax Hôtel et le Codiam.

Pour ce qui est des personnes ressources, ont été identifiés des responsables de structures étatiques et aussi des observateurs avertis de la vie touristique au Bénin de même que des acteurs du secteur. Ainsi M. Daavo Zéphirin et M. Hadonou Urbain (tous deux respectivement ancien et actuel gestionnaires des sites et palais royaux d'Abomey), M. Gauthier Amoussou (Coordonnateur National d'Eco-Bénin), M. Alex Amoussouvi et M. Paul Akakpo (tous deux guides accompagnateurs professionnels), M. Richard

Lohento (PDG de l'Agence Africaine du Tourisme) et M. Alexis ADANDE (Professeur d'université et chercheur à la retraite) ont été dans le cadre de ce travail, soumis à des interviews et ils y ont apporté leurs contributions.

L'enquête sur le terrain a été la phase ultime de la recherche proprement dite et fut d'un grand apport pour sa conduite. Elle a consisté à administrer directement les questionnaires aux cibles identifiées. Elle a aussi permis de faire l'observation directe sur les sites.

1-3-4 –Méthodes de traitements des données

A ce niveau, trois méthodes ont été utilisées. Il s'agit de la technique exploratoire, de l'analyse des données et de l'interprétation des résultats.

La technique exploratoire a consisté à la collecte d'informations initiales. En effet, ces informations ont permis de définir les outils et méthodes de recherche adéquates aux enquêtes de terrain pour répondre à la problématique posée.

Pour ce qui est de l'analyse des données, il a été question d'examiner les résultats statistiques issus des enquêtes de terrain. C'est un processus qui a permis d'élaborer des réponses aux différents questionnements de l'étude. Elle a permis de comprendre les résultats des enquêtes et de les confronter avec ceux issus d'autres sources et a abouti à une synthèse.

Quant à l'interprétation des résultats d'enquête, il a consisté à donner un sens aux résultats issus des enquêtes.

Pour ce faire, des données d'enquêtes sont collectées et des figures sont réalisées. Des analyses sont faites à partir des données de ces figures qui sont ensuite interprétées. Ce sont des approches qui ont conduit à la vérification des hypothèses formulées au début de cette recherche.

C'est à cet exercice que s'est essentiellement consacré le chapitre à suivre.

CHAPITRE II

TRAITEMENT ET ANALYSE DES RESULTATS D'ENQUETE ET DES INFORMATIONS RECUEILLIES AU COURS DU STAGE

A cette étape de la recherche, il a été d'abord procédé au diagnostic du tourisme interne. En effet, l'inventaire des sites, attraits et produits touristiques du Bénin a été fait et étudié. De même, un répertoire des hôtels et structures d'hébergement a été élaboré et une étude de leur capacité d'accueil a été analysée. Ensuite, les raisons pour lesquelles les Béninois en général ne font pas du tourisme chez eux ont été identifiées. Et pour finir, des stratégies ont été proposées pour amener les travailleurs béninois à adopter le tourisme interne comme une nouvelle habitude.

Les résultats issus des enquêtes sont présentés, analysés et interprétés en fonction de la problématique du sujet de recherche.

2-1-Présentation et traitement des données et des informations recueillies

Selon les hypothèses émises au départ de cette étude, les réponses issues des enquêtes sont regroupées par grands centres d'intérêt. Elles concernent les questionnaires adressés aux tenanciers d'établissements hôteliers et structures d'accueil, aux Agents Permanents de l'Etat (APE), aux personnes ressources, aux agences de voyages et aux partenaires sociaux de quelques directions ministérielles.

2-1-1-Inventaire des sites touristiques et évaluation des capacités d'accueil des établissements hôteliers du Bénin

Le développement du tourisme (qu'il soit interne ou international) passe indubitablement par la disponibilité des sites et attraits touristiques, des établissements ou structures d'accueil et aussi de la qualité des produits touristiques proposés. Pour ce qui relève des sites touristiques, il faut qu'ils soient divers pour rompre avec la monotonie. En ce qui concerne les hôtels et

structures d'accueil, c'est une nécessité qu'ils répondent à des normes standards. L'une de ces normes est la capacité d'accueil des infrastructures. Quant aux produits touristiques proposés, il est impérieux qu'ils répondent non seulement aux centres d'intérêts des touristes mais aussi et surtout les accrochent afin de drainer un flux important de visiteurs.

Loin de ressasser le constat d'échec du tourisme en général au Bénin, le tableau que présente ce secteur d'activité n'est pas du tout reluisant. Ce constat de baisse de flux de touristes qui n'est pas que l'apanage du Bénin, est bien réel. Ses corollaires sont patents sur les acteurs touristiques. Les tenanciers d'hôtels et de structure d'accueil en sont les plus touchés comme l'indique la figure 3 en annexe.

Comme l'indiquent les données recueillies de cette figure, sur 20 tenanciers d'hôtel et de structures d'accueil, 18, soit 90% d'entre eux, s'accordent à reconnaître qu'ils ont très mal vécu ces moments de difficultés financières mondiales et d'insécurité qui ont marqué le monde ces dernières années. Les 10% restants reconnaissent qu'ils n'ont pas trop souffert de cette situation parce qu'ils ont eu la chance d'abriter des séminaires et autres évènements organisés par l'Etat. Mais le constat est que la majorité a été touchée de plein fouet.

Il résulte de cette analyse que malgré toutes les potentialités touristiques dont le Bénin regorge, le tourisme béninois reste tributaire de l'état de santé de l'économie mondiale et autres fléaux sociaux extérieurs. En effet, lorsque le monde connaît une crise (quel que soit son degré), le tourisme au Bénin prend un grand coup. Du coup, la rareté ou le manque de client entraîne un manque à gagner pour tous les acteurs touristiques. Tenanciers d'hôtels et de bars, agents d'entretien, restaurateurs, guides accompagnateurs, guides locaux, conducteurs et autres prestataires de services touristiques se retrouvent désœuvrés. Au regard d'une situation aussi calamiteuse, il devient urgent de diversifier la clientèle touristique du Bénin.

En effet, si une bonne politique de tourisme interne était mise en œuvre, les hôtels ne ressentiraient pas de façon sévère les situations de crises externes au Bénin. Le gouvernement béninois ne savait pas si bien faire en procédant le 13 Août 2013, au lancement d'un document cadre intitulé Politique Nationale du Tourisme. Ce document dit, « *En cas de chocs, si le tourisme intérieur est bien développé, les nationaux continueront de visiter les sites touristiques, ce qui n'est pas garanti, à priori pour les touristes étrangers* ». Voilà une proposition du PNT qui, si elle était mise en application, réglait le problème de rareté des clients étrangers. Mais le constat est là. Même si les chiffres d'affaire n'avoisinent pas ce qu'ils devraient être en temps normal, au moins, lesdits hôtels auront des clients en lieu et place des chambres vides. D'où la nécessité de diversifier la clientèle touristique. Il faut par conséquent penser à une alternative.

M. CAPO-CHICHI, un spécialiste des questions touristiques à la Direction du Développement et de la Promotion Touristique a dit après avoir fait un diagnostic peu reluisant du tourisme au Bénin ceci « *il est une évidence que le tourisme interne reste une alternative pour faire face à la baisse drastique du flux touristique à laquelle le Bénin est confrontée depuis peu* ». Une affirmation qui vient corroborer celle du vice-président kényan William Ruto en 2015 qui lors d'un forum sur le tourisme en Afrique de l'Est, a exhorté les pays africains à développer le tourisme interne. Il va plus loin en invitant les pays africains à « *encourager le tourisme domestique comme une mesure visant à promouvoir le secteur* ». Certains dirigeants africains ont vite compris l'importance de développer le tourisme interne et aujourd'hui en sont les champions au regard des avancées considérables notées dans le secteur touristique de ces pays. Le Maroc et le Kenya sont des exemples qui forcent l'admiration aujourd'hui en Afrique.

Faire du tourisme, c'est s'évader de son environnement habituel pour d'autres lieux, où l'on y passe au moins une nuit. Dans cette évasion, le touriste va découvrir des endroits qui l'attirent par leur originalité, leur authenticité. Le résultat attendu de ce travail de recherche, c'est l'essor du tourisme interne. Mais est ce que le Bénin dispose de sites ou d'attrait touristiques susceptibles de susciter chez le Béninois l'intérêt de les découvrir ou de les visiter?

Selon les services de documentation et de la statistique de la DDPT (2016), il a été répertorié sur tout le territoire du Bénin 113 sites touristiques et attrait touristiques dont 11 musées, deux réserves naturelles et 100 attrait touristiques.

Loin de faire une liste exhaustive de ces sites et attrait touristiques voici quelques-uns qui suscitent la curiosité de bon nombre de touristes étrangers et susceptibles de plaire aux Béninois.

Réserves naturelles : Elles sont au nombre de deux. Le parc de la Pendjari et la réserve national du parc du W. Ce sont là deux réserves naturelles où les amoureux de la nature pourront découvrir les animaux à l'état sauvage. Ci-dessous, quelques photos de certaines espèces animalières telles que guépards, cobs de Buffon, buffles et lions que les touristes peuvent observer dans la réserve de la Pendjari.

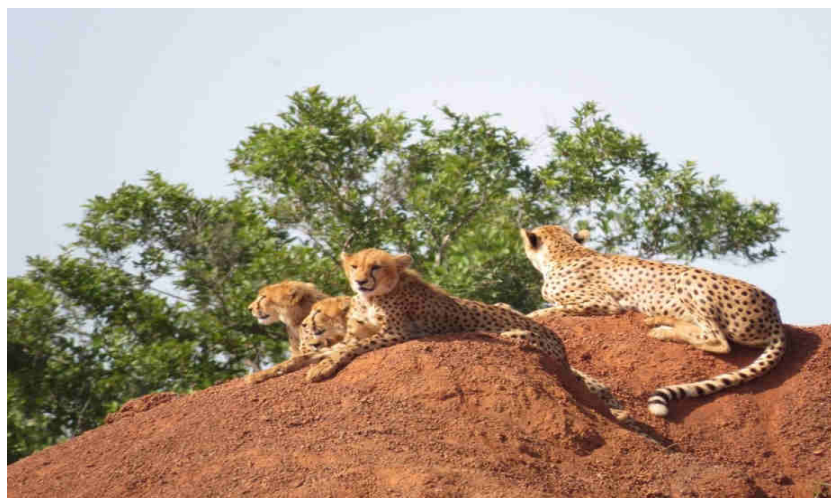


Photo 1 : Des guépards dans le parc de la Pendjari

Prise de vue : Lokossou, Décembre 2015

Espèce en voie de disparition, le guépard est l'un des animaux difficiles à observer dans le parc. Très rapide, il aime faire les 100km/heure avant d'attraper sa proie. Il fait partie des animaux totems du parc et est protégé.



Photo 2: **Un cob de Buffon mâle**

Prise de vue : Houéchténou, Février 2015

C'est l'une des espèces d'antilopes qui peuplent la réserve de la Pendjari. Les cobs de Buffon constituent le vivier des lions. On les voit en troupeau de 6 à 20 individus et ils se retrouvent un peu partout dans le parc.

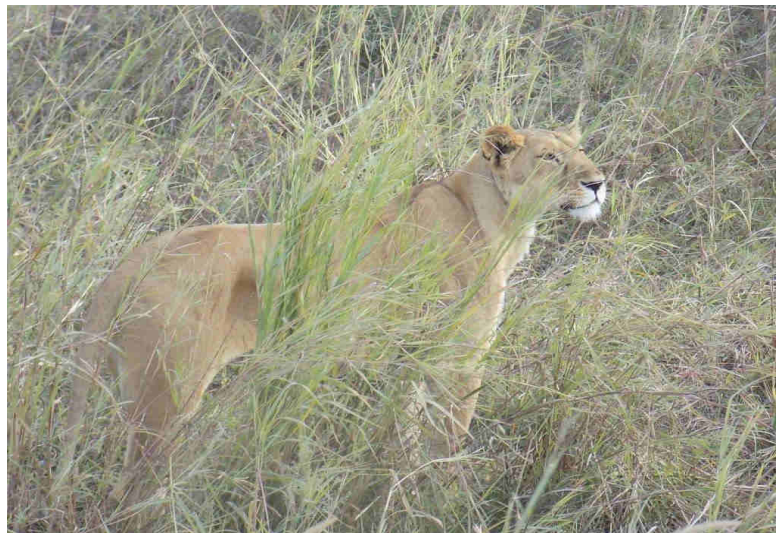


Photo 3 : **Une lionne**

Prise de vue : Schönau, Décembre 2015

Les lions font partie des attractions phares de la réserve de la Pendjari. Mais, pour les voir, il faut être patient et avoir de l'œil. Leur pelage se confond avec la savane et parfois, on les cherche loin alors qu'ils sont à côté.



Photo 4 : Une famille de buffles

Prise de vue : Houétchénou, Février 2016

Les buffles font aussi partie des attractions de la réserve de la Pendjari. Ils sont très souvent en groupe. On peut compter de 4 à 70 têtes par troupeau.



Photo 5 : Un marabout

Prise de vue : Houétchénou, Mars 2016

Les marabouts sont des oiseaux que l'on retrouve dans le parc de la Pendjari surtout au niveau des mares. Ils pêchent souvent en groupe.

Ce sont quelques photos d'animaux de la réserve. Une visite dans ce parc, permettra d'observer d'autres espèces tels que les babouins, les hippopotames, les hippotragus, les grands calaos d'Afrique, les crocodiles, etc.

Musées : Ils sont au total 11 sur tout le territoire et les plus visités sont :

- le musée historique d'Abomey ;
- le musée d'histoire de Ouidah ;
- le musée ethnographique Sènou Alexandre ADANDE ;
- le musée régional de Natitingou ;
- le musée Honmè de Porto-Novo ;
- le musée AKABA Idénan de Kétou ;
- le musée de plein air de Parakou ;
- les abris souterrains d'Agongouinto.

La plupart sont des musées avec des expositions thématiques ayant trait à l'histoire de la région où ils se trouvent.

- Attraites touristiques

Ils sont variés et une multitude se retrouve un peu partout dispersée sur tout le territoire national. On peut citer :

- ✓ la cascade de Tanongou ;
- ✓ les chutes de Kota ;
- ✓ la chaîne de l'Atacora ;
- ✓ les tata-somba, véritables château forts ;
- ✓ Ganvié, la Venise de l'Afrique ;
- ✓ la route des esclaves ;
- ✓ la porte du non-retour ;
- ✓ le temple des pythons ;
- ✓ les mangroves et les salines de Djègbadji ;

- ✓ la statue de Toussaint LOUVERTURE à Allada ;
- ✓ la tombe de Bio-Guerra à Baourou (Bembèrèkè) ;
- ✓ les caïmans sacrés de Dawari et Sinendé ;
- ✓ le centre marial d'Allada ;
- ✓ la grotte mariale de Dassa ;
- ✓ la bouche du Roy à Grand-Popo ;
- ✓ les belles plages de Cotonou ;
- ✓ la source thermale de Possotomè ;
- ✓ le marché Dantokpa ;
- ✓ la statue du roi Béhanzin à Goho.

La liste est longue et l'on se saurait faire cas de tous ces attraits dans le cadre de cette recherche. Mais au regard de tous ces attraits, il est une évidence que le Bénin dispose d'un répertoire bien fourni en termes d'atouts touristiques. Voici quelques photos d'attrait touristiques du Bénin.

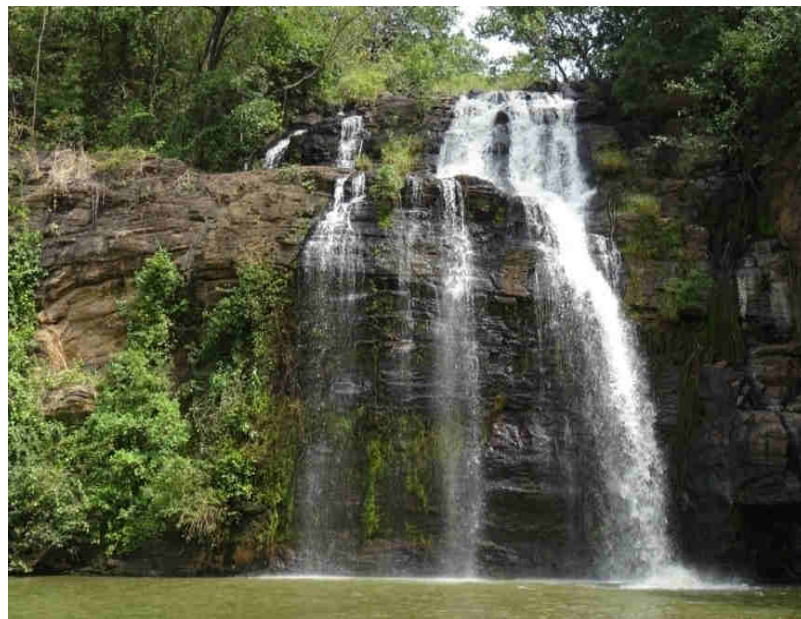


Photo 6 : La chute de Tanongou

Prise de vue : Houétchénou, Février 2016

C'est une piscine naturelle située dans le Nord du Bénin à la sortie du parc de la Pendjari. La cascade de Tanongou offre un bassin dans lequel les touristes se délectent. Elle coule toute l'année.



Photo7: Le fort portugais de Ouidah

Prise de vue : Houéchténou, Mars 2016

Autrefois fort portugais, il est aujourd'hui un musée d'histoire. Seul édifice colonial et esclavagiste ayant survécu aux intempéries et autres pressions humaines, le fort portugais de Ouidah abrite une exposition permanente sur l'histoire de Ouidah et de la traite des esclaves.



Photo 8 : Statue représentant l'arbre de l'oubli sur la route des esclaves

Prise de vue : Houéchténou, Décembre 2015

Un arbre était planté à la place de cette statue. Les esclaves devraient faire le tour de cet arbre. Les hommes faisaient neuf fois le tour et les femmes, sept. Ce rituel était censé les rendre amnésique et enlever de leur esprit toute volonté de rébellion et de résistance.



Photo 9 : Monument représentant la porte de non-retour à Ouidah

Prise de vue : Houéchténou, Décembre 2016

Ce monument que voici n’existait pas. L’endroit représentait l’étape ultime pendant laquelle les esclaves partaient pour ne plus revenir. Le monument a été érigé pour symboliser le départ définitif des esclaves pour le Nouveau-Monde.

Comme l’on peut le constater, ce ne sont pas les attraits touristiques qui manquent au Bénin. Ils sont divers et foisonnent du Nord au Sud. Même si parfois, ils sont distants les uns des autres, à part quelques-uns qui sont difficiles d’accès, la plupart sont attrayants et méritent d’être visités.

Le tourisme ne se limite pas seulement à voir les attraits et sites touristiques. Il y a l’hébergement qui constitue un élément non négligeable dans la chaîne. Au regard des résultats attendus par rapport à cette recherche, est ce que le Bénin dispose d’assez d’infrastructures hôtelières et de centre d’accueil pour faire face à un flux important des nationaux ? Certes, ces infrastructures existent, mais disposent-elles d’assez de capacité d’accueil raisonnable pour absorber le flux de touristes nationaux?

2-1-2- Analyse des données issues des capacités d'accueil des hôtels et infrastructures d'hébergement

Les enquêtes dans ce cadre ont été orientées vers le service de la documentation et de la statistique du Ministère de la Culture et du Tourisme. A cet effet, des données sur 4 ans ont été mises à disposition et méritent une analyse. Les données compilées de 2010 à 2014 ont permis de faire le point des hôtels et infrastructures d'accueil dont dispose le Bénin sur tout le territoire du Bénin. Les données relatives aux établissements hôteliers sont consignées dans le tableau ci-dessous.

Tableau II : Statistiques des établissements hôteliers du Bénin de 2010 à 2014

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014
Nombre d'établissements hôteliers	758	878	983	1077	1134

Source : SDS/DDPT/MTC, 2015

A l'analyse de ces chiffres, il est une évidence que le nombre d'établissements hôteliers croît chaque années au Bénin. Cette croissance induit indubitablement la capacité d'accueil, c'est-à-dire que les nombres de chambres et de lits connaissent une augmentation. Le tableau ci-dessous en est une illustration.

Tableau III : Statistiques de la capacité d'accueil des hôtels du Bénin de 2010 à 2014

Indicateurs	2010	2011	2012	2013	2014
Capacité d'accueil (nombre de chambres)	10388	11870	12240	12824	13143
Nombre de lits	23 980	26 089	27 440	28685	29329

Source : SDS/DDPT/MTC, 2015

Au regard de ces chiffres qui sont significatifs, l'on est en mesure de dire que le Bénin dispose d'assez d'infrastructures hôtelières. Mieux, ces infrastructures connaissent chaque année une augmentation en nombre ; ce qui par ricochet entraîne la hausse de la capacité d'accueil. Toute chose qui constitue un atout pour absorber un flux trop important de touristes locaux. Mieux, ces infrastructures hôtelières se retrouvent sur presque tous les sites touristiques. Les plus connues sont :

- Département de l'Atacora : Pendjari *lodge*, hôtel tata somba, hôtel de la Pendjari, etc.
- Département du Mono : hôtel Village Ahémé, le gîte de Possotomè, Chez Théo, l'auberge de Grand popo, Awalé plage, etc.
- Département du l'Atlantique : l'hôtel de la diaspora ou jardin brésilien, *Casa del Papa*, hôtel Gbèna, etc.
- Département de l'Ouémé : Le centre Songhaï, Hôtel le Palais, hôtel Beaurivage, etc.
- Département du Zou : Auberge d'Abomey, Chez Monique, Hôtel Guédévi, résidences Marie-Josée, etc.

- Département des Collines : hôtel Jeco, Auberge de Dassa, Auberge de Savalou, etc.
- Département de la Donga : Motel du lac, hôtel de la Donga, etc.
- Département de l'Alibori : la Résidence, les Canaris, le Régat, etc.

Voici quelques photos de structures d'hébergement.



Photo10 : L'otammari lodge de Koussoukouingou

Prise de vue : Houétchénou, Février 2016

L'Otammari *lodge* est un hôtel construit sous la forme d'un tata somba. C'est l'une des structures d'hébergement atypique de la région du Nord-Bénin. Avec ses dix chambres, il sert de lieu d'hébergement aux touristes qui désirent séjourner dans la région.



Photo 11 : Une tente de la Pendjari lodge

Prise de vue : Kazotti, Février 2014

Se confondant dans la nature, les tentes de la Pendjari *lodge* servent d'hébergement aux touristes visitant le parc. Le promoteur du *lodge* dispose de 6 tentes et projette en rajouter d'autres bientôt. Ces tentes sont alimentées en énergie solaire.

2-1-3- Analyse des tarifs des hôtels et autres structures d'accueil

Une chose est d'avoir les établissements hôteliers disponibles mais il faut que les tarifs pratiqués soient abordables pour permettre au Béninois modeste de pouvoir y séjourner. Les enquêtes dans le cadre de cette recherche ont montré que les prix des hôtels sont exorbitants pour les nationaux. En effet, les tarifs varient de 15.000 à 40.000 voire 50.000 F CFA parfois dans certains hôtels. Ces tarifs ne sont pas de nature à motiver les nationaux à s'adonner au tourisme interne. Et ne pas y trouver une solution, constituerait un obstacle pour le développement de ce secteur touristique.

C'est dans ce sens que des discussions ont été menées en direction des tenanciers d'hôtels. Ces derniers au départ étaient réticents à revoir à la baisse leurs différents tarifs. Mais quand ils ont compris l'enjeu, beaucoup de ces gérants d'hôtel étaient disposés à faire des réductions considérables de 15% par nuitée sur toutes les chambres climatisées. Ce qui revient à dire de façon concrète que lorsqu'une chambre double a un tarif normal de 36000 F CFA la nuitée par exemple, les nationaux peuvent payer pour la même chambre un tarif de 5400 F CFA par personne. En d'autres termes, s'ils sont deux, la chambre leur reviendra à 10800 F CFA. C'est déjà un effort louable de leur part. Mais ces tenanciers ont tenu à préciser que cette réduction ne peut être possible que pendant les saisons mortes et que les clients nationaux en lieu et place des chambres climatisées, auront droit à des chambres ventilées mais avec toutes les autres commodités. Ils ont aussi insisté sur le fait qu'il faut que cette réduction ne peut se faire que si les nationaux sont en groupe de 10 à 15 personnes au minimum si non, ils ne peuvent pas l'appliquer. Ils estiment que faire des réductions à une ou deux personnes de façon isolée, ne leur sera pas bénéfique.

Toutefois, ils souhaiteraient que l'Etat les subventionne. Selon eux, l'exonération de certaines taxes les motiverait à appliquer des prix promotionnels toute l'année à l'endroit des nationaux.

Mais connaissant le Béninois avec ses calculs, il a été procédé à une enquête auprès des APE pour avoir leur appréciation par rapport à ce taux de réduction ou facilité à envisager. Les résultats de ces enquêtes se retrouvent dans la figure 4 en annexe.

Sur 200 cibles, 147 soit 73,5% sont prêts à s'adonner aux activités touristiques. 30 parmi elles, soit 15% pensent que la réduction tarifaire des hébergements ne les décidera pas et 23 soit 11,5 sont indécis. Ces données prouvent que la majorité des Béninois nourrissent un intérêt pour le tourisme. Ils ne demandent que certaines facilités, toute chose qui les motiverait à pratiquer cette forme de divertissement chez eux.

Faire le tourisme n'est pas une activité de hasard. Il est important de connaître ce que l'on va voir ou découvrir afin de savoir à quoi s'attendre. Mais est ce que les Béninois, dans leur majorité ont vraiment une idée de tous ces lieux de rêves dont dispose leur pays ? Pour en avoir le cœur net, une petite enquête a été menée dans ce sens à l'endroit des Agents Permanents de l'Etat. Les résultats de cette enquête sont consignés dans la figure 5 en annexe.

2-1-4- Méconnaissance des APE des sites touristiques de leur pays

Sur 200 Agents Permanents de l'Etat ciblés, à peine 20 (soit 10 %) connaissent quelques sites ou attraits touristiques de leur pays.

Les Agents permanents de l'Etat pour la plupart, ne connaissent pas leur pays ou ne connaissent pas les sites ou potentialités touristiques dont regorge le Bénin. Pour mieux justifier cette affirmation, les enquêtes ont été menées au cœur de Natitingou. Des enseignants vivant dans cette ville touristique du Nord Bénin, ne connaissent ni les chutes de Tanongou ni celle de Kota qui est la plus proche. Pire, des fonctionnaires affectés depuis des années à Ouidah, ne connaissent ni le fort portugais ni le temple des pythons. Comment peut-on

vendre le Bénin comme destination aux autres si les populations locales mêmes ne connaissent pas leurs sites ? Mais les raisons évoquées de la méconnaissance de sites ou attraits touristiques renforcent les appréhensions de départ. La majorité des cibles ne voyait pas l'intérêt de se déplacer pour aller voir lesdits sites et pour eux, de toutes les façons, le tourisme est un luxe. Donc, ils préfèrent rester entre leurs quatre murs et regarder la télévision ou écouter la radio ou sortir avec les copains et boire à satiété. Ce sont là des propos qui montrent que le Béninois ne connaît pas ou n'a pas la culture du tourisme et ce travail de recherche entend créer les conditions pour amener les Béninois à adopter cette forme de loisir. Mais on ne peut vouloir du bonheur de quelqu'un en le forçant. Est-ce que les Béninois ressentent vraiment le besoin de faire du tourisme chez eux ? Ont-ils vraiment envie d'aller découvrir toutes les merveilles touristiques de leur pays ? Une enquête a été menée à cet effet et les résultats se retrouvent dans la figure 6 en annexe.

2-1-5 Identification du besoin de faire du tourisme chez les APE

Sur 200 Agents Permanents de l'Etat, 170 soit 85% des fonctionnaires béninois ont vraiment envie de faire du tourisme pendant leurs congés administratifs. 10 parmi eux sont hésitants et les 20 restants n'ont pas envie de s'adonner à cette forme de loisir pendant leurs congés administratifs.

Dans la conduite de cette recherche, il a été constaté que nombre de fonctionnaires béninois même pendant leurs congés administratifs, ne se déplacent pas. L'on est tenté de penser que les moyens financiers représentent le handicap majeur. Mais au de-là des difficultés liées aux finances, il faut souligner que les Agents Permanents de l'Etat sont aussi confrontés au problème de la destination à visiter ou de ce qu'il faut aller voir de nouveau pendant leurs congés. Une situation que confirme le spécialiste du tourisme et gestionnaire du patrimoine culturel, Monsieur CAPO-CHICHI, qui au détour d'un entretien a dit ceci « *c'est un impératif d'inventorier le patrimoine national afin de les diversifier pour que le Béninois ne consomme pas toujours les mêmes*

produits ». En effet, s'il est vrai que notre pays regorge de potentialités touristiques, il reste qu'à les inventorier et surtout les mettre en valeur pour qu'elles soient visitées. Si les sites et patrimoines culturels, matériels et immatériels ne sont pas mis en valeur, que peut-on offrir aux Béninois si ce n'est pas l'existant? Or, on le sait, la question des sites à visiter se pose avec acuité.

C'est une évidence que beaucoup de contrées de notre pays ne sont pas bien loties en termes de sites ou patrimoines susceptibles de drainer un flux touristique national important. Mais l'existant ne constitue-t-il pas un atout pour déjà commencer ?

Les données de cette figure montrent clairement que le fonctionnaire béninois ressent le besoin de se déplacer pour visiter des sites ou attraits touristiques à l'intérieur du pays pour meubler leurs moments de jouissance de congés administratifs. Il ne reste qu'à lui créer le cadre et les conditions adéquates pour qu'il puisse consommer les offres touristiques nationales. D'où la nécessité de valoriser les différents sites.

Le réseau routier au Bénin depuis quelques années connaît une amélioration en termes de qualité des voies. Toutefois, certains tronçons constituent de véritables casse-têtes pour les conducteurs de voitures de tourisme. L'exemple le plus frappant est la piste reliant le village Batia à l'entrée de la réserve de la Pendjari à l'hôtel du parc. Cette piste est constamment en état de dégradation. Ce qui fait que pour 70 km, il faut prévoir 4 heures de temps pour arriver à l'hôtel. Pendant la traversée, le chauffeur a intérêt à être vigilant sinon, le risque d'accident est grand. Le touriste quant à lui « boit » de la poussière et les secousses le fatiguent. Les secousses entraînent des bruits que fait le véhicule et du coup, les animaux prennent la fuite. Ce sont là autant de situations qui créent des désagréments au client qui déjà, doit payer cher pour la location. Aussi, ses chances pour faire des rencontres d'animaux s'amenuisent et il est éreinté à la fin du voyage. Quant aux chauffeurs, à la fin de sa prestation, il doit nécessairement aller au garage. Les bruits que font les véhicules à cause

du mauvais état de la route gênent les animaux qui sont constamment stressés ; ce qui peut les contraindre à s'éloigner du parc pour d'autres lieux et devenir des proies faciles pour les braconniers. Au regard de toutes ces impondérables, il faut que les autorités en charge de la réserve de la Pendjari mettent en place une politique de chargement périodique des pistes.

L'autre difficulté réside dans les prix d'entrée pratiqués sur les différents sites. Il faut que les taxes d'entrée pour les nationaux soient revues à la baisse. 5000 F CFA pour l'entrée dans le parc de la Pendjari sans compter la restauration (prévoir 6000 F CFA pour le menu), la location de véhicule 4X4 (prévoir 50.000 F CFA, carburant inclus pour la journée), c'est beaucoup demander aux Béninois. Par conséquent, si le développement du tourisme interne reste une priorité, il faut revoir à la baisse les tarifs d'entrée des nationaux sur les sites, surtout qu'ils feront ces genres d'expédition en groupe.

2-1-6-Produits touristiques locaux existants

Lorsqu'un produit commercial manque de variété, il peut être sujet à la désaffection, au manque d'intérêt du public. Le Béninois par nature est exigeant. Pour que le tourisme interne devienne une réalité au Bénin, il est donc nécessaire de procéder à un inventaire des produits locaux et d'en étudier la pertinence. Dans ce cadre, cette recherche s'est intéressée aux produits touristiques que l'ONG Eco-Bénin propose à ses voyageurs. Les différents produits sont les suivants :

- Dans le Sud du Bénin :
- *Au fil de l'eau* : C'est un circuit d'environ trois heures qui amène le visiteur sur le lac Ahémé à la découverte des techniques traditionnelles de pêche. Pendant cette escapade, les guides locaux expliquent les rôles que jouent les différentes divinités hydriques présentes dans l'eau. Ils vous font découvrir l'importance du vodoun dans la vie des populations environnantes. C'est aussi une balade touristique qui permet au touriste de connaître l'histoire du village de Possotomè depuis sa création jusqu'à nos jours.

- *Tradition et culture Vodoun* : Ce produit est une vraie immersion du touriste dans le monde du vodoun. En effet, pendant trois heures de temps à travers les villages de Possotomè, Okomè et la forêt sacrée de Sêhomi, le visiteur traverse différents petits villages à la découverte des divinités et leurs rôles dans la société. Le moment tant attendu de cette balade est la découverte du marché de troc. Un marché où les billets de banque et autres pièces n'ont pas de raison d'être. Les pêcheurs et les agriculteurs échangent leurs différents produits (halieutiques et agricoles) sur des bases bien définies.
- *Circuit phyto* : C'est un voyage au cœur des plantes dans le petit village de Possotomè. En effet, sous la conduite d'un guide phytothérapeute, pendant trois heures de temps, il vous fait découvrir les plantes et leurs vertus.
- *La forêt sacrée de Kpassè* : Situé à Ouidah, c'est un véritable musée à ciel ouvert où les artistes TOKOUDAGBA et DAKPOGAN, ont su donner des formes à des divinités du panthéon vodoun. Le caractère sacré de cette forêt est surtout dû au fait que selon la légende, le Roi Kpassè ne serait pas mort mais, il se serait transformé en un arbre Iroko. Cet arbre se dresse encore dans cette forêt et toute personne qui le touche de sa main gauche et fait des vœux positifs, trouve satisfaction.
- *La route des esclaves* : Situé dans la ville de Ouidah, C'est un itinéraire qui permet au visiteur de mettre les pas dans les pas des esclaves partis des côtes du Bénin pour le Nouveau Monde. Pendant 3 à 4 heures de temps, le visiteur fait un saut dans le temps pour vivre émotionnellement la souffrance de ces esclaves partis pour toujours pour une destination inconnue.
- *Circuit Djessinou* : Situé à Djègbadji, un arrondissement de Ouidah, c'est un circuit qui permet au visiteur de découvrir les techniques de préparation du sel, un sel riche en iode et conseillé par les médecins. Une pratique séculaire transmises de génération en génération que des femmes de ce village continuent de transmettre à d'autres.

- *Circuit Djessinou* : Situé à Djègbadji, un arrondissement de Ouidah, c'est un circuit qui permet au visiteur de découvrir les techniques de préparation du sel, un sel riche en iode et conseillé par les médecins. Une pratique séculaire transmises de génération en génération que des femmes de ce village continuent de transmettre à d'autres.
- *Le Jardin des Plantes et de la Nature de Porto-Novo* : Situé en plein cœur du quartier administratif de la ville, ce site était autrefois la forêt sacrée où les rois du royaume de Hogbonou rendaient justice sous la direction du ministre chargé des affaires judiciaires. Aujourd'hui, c'est l'espace vert de la ville capitale. En effet, divers espèces de la flore s'y retrouvent et servent de supports pédagogiques aux enseignants et aux apprenants. Des plantes médicinales, culinaires et ornementales sont des curiosités à voir dans cet espace. On y retrouve aussi des arbres séculaires tels que l'iroko, le baobab, le kapokier etc. C'est aussi un bel endroit pour prendre de l'air et avec un peu de chance, les curieux des lieux peuvent voir des singes Mona passés dans les arbres et les plus courageux parmi eux descendent pour quémander des bananes.
- *Le musée Ethnographique Alexandre Sènou Adandé de Porto-Novo* : Installé dans un bâtiment colonial construit en 1922, ce musée dispose d'une exposition permanente sur les ethnies du Bénin à travers leurs us et coutumes. C'est une exposition qui montre la relation entre la naissance, la vie et la mort.
- *Circuit ornitho* : C'est une balade qui se fait le long du cours d'eau appelé Djessi situé dans la localité d'Avlékété. Au cours de cette balade pédestre de deux à trois heures de temps, le guide local vous amène à la découverte des diverses espèces d'oiseaux qui peuplent le long de la berge de cette rivière.
- *Le marché de Dantokpa* : Situé dans la capitale économique du Bénin aux abords de la lagune de Cotonou, ce marché a été créé vers 1963. Il couvre aujourd'hui une superficie d'environ 20 hectares. C'est l'un des plus grands marchés de l'Afrique de l'Ouest et il constitue l'un des points névralgiques de l'économie béninoise. Il est animé majoritairement par des femmes et c'est une plateforme

commerciale où tout se vend et s'achète. Très coloré, il s'anime tous les jours et reçoit des acheteurs venus du Nigéria, du Togo, du Niger, du mali, du Congo etc. Du haut de la passerelle, une vue panoramique permet d'admirer le charme pittoresque de ses hangars et de l'animation qui y règne.

- *La place de l'Etoile Rouge* : S'il y a un monument représentatifs de la ville de Cotonou, c'est bien la place de l'Etoile Rouge. Sous la forme d'un cercle géant, l'on peut aisément reconnaître la représentation d'une étoile rouge. A l'épicentre de l'étoile, s'élève une colonne supplantée d'un cultivateur portant une houe. Tout autour, l'on peut voir des arbres qui servent d'ombrage à ceux-là qui viennent prendre de l'air ou y passer un moment. Ce monument se retrouve à un grand carrefour où cinq grandes artères de Cotonou se croisent ; ce qui fait de cette place un grand giratoire où aux heures de pointe, à vol d'oiseau un attrait touristique nocturne.
- *Le musée historique d'Abomey* : Abomey, la capitale historique du Bénin abrite l'un des plus impressionnants musées de l'Afrique de l'Ouest. Le musée historique d'Abomey permet au voyageur, un retour dans le passé à la découverte de l'histoire des rois d'Abomey à travers leurs palais royaux, leurs actes de bravoure et de résistance face à l'envahisseur et aussi leur sens de patriotisme.
- *Le village souterrain d'Agongouinto* : C'est dans la localité de Bohicon que se trouve ce site. La providence aidant, cette manne touristique a été découverte lorsque l'un des engins de la construction de la route de contournement de la ville de Bohicon est tombé dans l'une de ces caves qui servaient de cachette aux guerriers du royaume de Dahomey. C'est ainsi qu'une équipe de scientifiques composée de Béninois et de Danois ont pu répertorier une série de caves, qui telles des bunkers, étaient des fortifications utilisées pour se protéger et combattre des ennemis.

- *Le site des hommes à queue* : Enigmatique et mythique, ce site est situé à Dogbo-Tota dans le département du Couffo. C'est un ensemble de domaines où l'on retrouve des trous ou tunnels qui parfois se communiquent entre eux. Selon la légende, des hommes à queue qui étaient des forgerons auraient habité ce genre d'habitat. Les travaux de recherche historique et archéologique sont toujours en cours pour élucider ce mystère autour de ces hommes un peu particuliers.
- *Le fleuve Couffo* : Fleuve ayant donné son nom au Département (Couffo), il offre un paysage pittoresque mais nécessite des travaux de mise en valeur pour une bonne visibilité des atouts touristiques dont il regorge.
 - Dans les Collines
- *Le village Tchakaloké* : Ce petit village situé au pied des collines de Dassa, est reconnu pour une pratique endogène spéciale : le traitement des traumatismes osseux. En effet, détenteurs de savoirs ancestraux, cette ethnie est spécialisée dans le traitement des os. Le touriste qui séjourne dans cette localité a la possibilité d'échanger avec ces guérisseurs traditionnels, qui peuvent remettre en place les os quel que soit le degré de fracture.
- *La balade dans les collines* : C'est une randonnée de 3 heures de temps qui permet aux touristes de se dégourdir les jambes après beaucoup de route en voiture. C'est aussi une occasion pour eux de découvrir les vestiges laissés par les premiers habitants de la région pendant la traite des esclaves. Le guide leur explique également les vertus des plantes ainsi que de l'utilisation faite des pigments naturels. Quand vous arrivez au sommet de la colline, vous avez un paysage magnifique ! La vue panoramique vous séduit au point où vous n'avez plus envie de redescendre.
 - Dans le Nord Bénin :
- *Circuit village à Koussoukougou* : Pendant deux heures d'horloge, le guide local vous fait découvrir les châteaux-forts en miniatures communément appelés tata somba. Ce sont des constructions traditionnelles réalisées à base de matériaux locaux qui forcent l'admiration.

- *Savane et culture* : C'est une balade dans les montagnes qui vous fait passer dans des paysages vallonnés des chaînes de l'Atacora. C'est une randonnée pédestre qui vous permet d'une part, de vous dégourdir les jambes après une longue route de voyage. D'autre part, elle vous permet de découvrir l'histoire des peuples somba.
- *La préparation du beurre de karité* : Beaucoup de nos femmes utilisent du beurre de karité sans savoir comment il est préparé. C'est l'occasion pour les curieux d'assister et de participer à la préparation de ce beurre.
- *Safari dans le parc de la Pendjari* : C'est dans le parc de la Pendjari que le tourisme de vision à toute sa raison d'être. La visite de ce parc vous permet de faire des rencontres avec des animaux qui sont à l'état sauvage. Lions, éléphants, hippopotames, buffles, phacochères, antilopes, babouins, crocodiles, guépards, etc. sont les animaux qui peuplent cette réserve. Les ornithologues sont aussi servis. En effet, une variété d'oiseaux tels que, marabouts, ibis, jabirus du Sénégal, ombrettes, calaos, etc. sont autant d'espèces à admirer.
- *La cascade de Tanongou* : Tel un oasis dans le désert, cette piscine naturelle offre son bassin aux visiteurs surtout ceux de retour de la réserve de la Pendjari. C'est une escale obligatoire pour se baigner.
- *La mare aux crocodiles de Tintinmou* : Tintinmou, un hameau situé dans la commune de Banikoara, dispose d'une mare dans laquelle on y retrouve des crocodiles. C'est le parfait amour entre ces sauriens et l'homme qui vivent en cohabitation. En effet, une vingtaine de crocodiles vivent en liberté dans une mare naturelle dans ce village. Pour les amoureux de ces reptiles, c'est l'endroit idéal pour les observer de près et de mieux les connaître.

C'est une évidence que les produits touristiques locaux existent mais aussi, faudrait-il que des prix promotionnels soient appliqués et qu'ils soient visibles.

En effet, il faut mettre en place une politique tarifaire qui puisse favoriser les locaux. C'est vrai que les tarifs d'entrée sur certains sites pour les nationaux sont étudiés à la baisse par rapport aux touristes étrangers. Mais les décideurs peuvent faire plus.

Pour ce qui est de la visibilité des sites, attraits et produits touristiques, il faut reconnaître qu'il reste beaucoup à faire. S'ils ne sont pas connus, c'est parce qu'il y a un manque criard de promotion de ces merveilles touristiques. Par exemple, pourquoi l'Etat ne peut-il pas signer des contrats avec l'ORTB et les chaînes de télévisions privées pour qu'elles passent des séquences vidéo de deux à trois minutes sur les sites et attraits touristiques du Bénin? Pourquoi ne pas instituer des journées portes ouvertes mensuelles dans les musées ? Pourquoi ne pas baisser les prix d'entrée de ces sites aux Béninois pendant des week-ends qui coïncident avec des fêtes? Car plus les gens consomment un produit, plus de visibilité donne-t-on à ce produit et un produit qui n'est pas connu est voué à disparaître. Il faut par conséquent, une politique de marketing axée sur la promotion des sites, attraits et produits touristiques du Bénin.

Somme toute, les produits touristiques locaux sont divers et variés. Leur mise en valeur et une bonne politique de promotion tarifaire contribuerait à faire décoller le tourisme interne.

Mais au-delà de la nécessité de diversifier les offres touristiques, quelles sont les autres difficultés qui font que les fonctionnaires ont du mal à assouvir leur désir de voyager à travers le pays ?

A cette préoccupation, les enquêtes ont été orientées vers les promoteurs touristiques et agences de voyages de la place afin de savoir s'ils font des propositions de ces produits à nos compatriotes. Il ressort des réponses obtenues que la plupart des produits touristiques existants font déjà l'objet de propositions aux compatriotes béninois. En substance, ils disent :

Nous sommes conscients du fait que les touristes étrangers pour des raisons que vous connaissez, se font rares. Alors pour pallier un tant soit peu à ce passage à vide, nous avons commencé par faire des propositions en tenant compte de la bourse du Béninois. Mais le constat est amer. Peu s'y intéressent et les quelques rares qui viennent se renseigner trouvent que les tarifs sont excessifs malgré nos prix revus à la baisse pour la circonstance.

En d'autres termes, les Béninois ne réagissent pas positivement aux propositions de produits locaux. Les raisons financières sont semble-t-il à la base de ce manque d'engouement.

Pour vérifier cette hypothèse, les Agents Permanents de l'Etat ont été à nouveau soumis à un autre questionnaire. Les données recueillies à cet effet sont dans la figure 7 en annexe.

Sur 200 cibles, 180 ont avoué qu'ils ne font pas du tourisme à l'interne du pays pour des raisons pécuniaires. Soit 90% de nos compatriotes manquent de moyens financiers pour satisfaire leurs curiosités touristiques et 6,5% des fonctionnaires béninois ne s'adonnent pas aux loisirs touristiques à l'intérieur du pays parce qu'ils ne savent pas où aller et les 3,5% restants quant à eux, manquent de temps pour se consacrer à des activités touristiques.

Au regard des données de cette figure, il est une évidence que les Béninois ont bien envie de se déplacer pour satisfaire leurs curiosités touristiques. Ils nourrissent un intérêt au tourisme chez eux ; toute chose qui répond à l'une des hypothèses de cette étude. Mais ils sont confrontés au problème du nerf de la guerre. Le manque de moyens financiers reste un facteur limitant important au Béninois dans leur envie de voyager et d'aller découvrir des merveilles touristiques de leur pays. Le manque de temps et la non-diversification des sites restent des problèmes certes, mais n'influencent pas outre mesure l'envie de la majorité des Agents Permanents de l'Etat de s'adonner aux loisirs touristiques. Le tourisme quoiqu'on dise même à l'interne, nécessite des moyens financiers. En effet, l'hébergement, la restauration, les frais de visite de sites, les frais de

guidage, le transport constituent des activités qui forcément nécessitent un minimum de numéraire. Mais pour le moment, même si le niveau de vie des Béninois connaît de plus en plus d'amélioration, ils ne peuvent pas encore se permettre le luxe de faire du tourisme chez eux.

Que faire alors dans ces conditions lorsqu'on sait que le Béninois n'a pas la culture du tourisme ? Pour un début, lui demander de s'autofinancer pour faire du tourisme reste une équation insoluble si tant est-il que le développement du tourisme interne reste une priorité. En effet, le rêve, c'est de voir les compatriotes adopter le tourisme interne comme l'une des activités de loisirs prioritaires pour leur épanouissement. C'est un fait que le niveau de vie des Béninois n'est pas encore ce qu'il devrait être pour permettre aux Agents Permanents de l'Etat de se payer des vacances. Alors que faire pour susciter chez les Béninois, le goût au tourisme ? Mais avant de répondre à cette préoccupation, est ce que le Béninois tout en exprimant sa volonté de faire du tourisme interne, est prêt à consentir des efforts financiers pour réaliser son aspiration ? Un questionnaire a été soumis aux APE et les résultats sont consignés dans la figure 8 en annexe.

2-1-7-Identification du degré de sacrifice financier chez les fonctionnaires béninois pour faire du tourisme à l'intérieur de leur pays

Comme l'indique la figure 8, 180 soit 90% des Agents permanents de l'Etat ne sont d'accords pour que des prélèvements de fonds soient faits sur leurs salaires afin de se payer des voyages à l'intérieur du pays. Seulement 10% voudraient qu'on leur fasse des prélèvements sur leurs salaires pour leurs loisirs touristiques.

C'est un secret de polichinelle que les Béninois font beaucoup de calculs et qu'ils n'aiment pas dépenser quand il n'y trouve pas un intérêt immédiat par rapport à ce dans quoi ils investissent. Pendant les enquêtes de cette recherche, des cibles à qui on administrait des questionnaires, systématiquement convertissaient un voyage de Cotonou au parc de la Pendjari en nombre de

mesures de maïs, ou en nombre de loyer à payer ou encore en nombre de paquets de ciment à acheter pour achever leur construction. Au finish, ils trouvaient que c'était du gaspillage s'ils devraient faire ce genre de déplacement juste pour découvrir un ou des coins du Bénin. Or dans le même temps, ils expriment la volonté de faire du tourisme interne. Ces données démontrent que les Béninois ont cette volonté de faire comme les touristes étrangers, ils veulent sortir de leur carcan quotidien pour aller découvrir d'autres curiosités du pays. Mais malgré tout l'intérêt, ils ne sont pas prêts à mettre la main à la poche, un paradoxe qui nous laisse un peu perplexe par rapport à cette recherche.

Mais toujours dans l'optique de trouver une solution à l'identification du degré de sacrifice financier des APE, les enquêtes ont été orientées vers les primes qu'ils perçoivent. La figure 9 en annexe expose les résultats issus de ces enquêtes.

Sur 200 cibles, 182 soit 91% des fonctionnaires sont foncièrement opposés à ce que leurs primes soit amputées pour quelque démarche dans le sens d'aller faire du tourisme. Seulement 15 soit 7,5% des cibles sont d'accords pour que des prélèvements soient effectués sur leurs primes. Quant aux 1,5% restants, ils sont indécis.

C'est connu de tout le monde que le Béninois qui a une activité, pense avant tout à avoir un toit à lui. Après avoir construit sa maison, il cherche à acquérir d'autres domaines pour ses vieux jours et c'est après ces réalisations qu'il pense à prendre un moyen de déplacement en occurrence une voiture. Ce sont là, des ambitions légitimes. Mais lorsqu'on sait que le salaire du fonctionnaire béninois reste modeste et ne suffit juste qu'à survivre, il est difficile de lui demander de sortir de l'argent de sa poche pour faire du tourisme qui semble être une activité de luxe. Alors pour réaliser ses rêves, le fonctionnaire béninois honnête, compte sur les primes pour réussir dans ses ambitions. Par conséquent, l'idée de vouloir lui prendre ces primes est biaisée. En effet, une farouche résistance a été constatée lorsque pendant les enquêtes, il

leur a été signifié qu'ils ne pouvaient aspirer au tourisme sans faire un effort. Pour la plupart, Ils soutiennent avec véhémence que ce sont ces primes qui leur permettent de faire des économies pour faire face aux besoins liés à leur avenir. Madame GANMAVO Prisca, Chef division immatriculation IFU à la Direction Générale des Impôts a dit ceci :

C'est grâce à ces primes que j'arrive à faire des tontines pour pouvoir m'acheter un terrain sur lequel je construirai une maison pour ma petite famille. Alors, je ne peux pas me permettre de gâcher ce rêve qui me tient beaucoup à cœur en acceptant qu'on me fasse quelque prélèvement sur mes primes. Si je dois encore accepter qu'on me fasse des ponctions sur le peu là en extra que je gagne pour des activités touristiques, je risque de me retrouver à la retraite sans avoir rien réalisé.

Somme toute, les fonctionnaires béninois ont envie de faire du tourisme chez eux mais au regard de leurs salaires et autres primes qui ne sont pas, (il faut relativiser) consistants, ils ne peuvent pas assouvir leur soif de découvertes, de curiosités, d'épanouissement à l'intérieur de leur pays.

Mais à y voir de près sans vouloir traiter les fonctionnaires de faire preuve de mauvaise foi, lorsque qu'on considère ce qu'ils gagnent mensuellement plus les diverses primes qu'ils perçoivent, ils peuvent faire un effort s'ils ont vraiment la volonté de satisfaire leurs appétits touristiques pendant leurs congés administratifs. Le vrai problème des fonctionnaires réside au niveau de la planification de leurs ambitions. C'est une nécessité pour l'Etat de procéder à une vaste campagne de sensibilisation à l'endroit de ses travailleurs. Il faut qu'ils comprennent que travailler pour gagner de l'argent reste une priorité pour eux mais que pour jouir de leur labeur, il faut qu'ils bénéficient aussi d'un certain état d'esprit, d'une bonne santé. Lorsqu'on travaille, à un moment donné, il faut faire une pause pour évacuer le stress accumulé. Les fonctionnaires béninois doivent s'approprier qu'autant ils ont obligation de travailler, autant ils ont le droit au loisir et que le tourisme à l'intérieur de leur pays reste l'une des activités à laquelle ils doivent s'adonner pour leur bien-être et celui de leurs familles. Il

est une évidence que le tourisme n'est pas un héritage culturel et que l'adopter, ne peut que se faire de façon progressive.

Toutefois, au regard des résistances notées chez les fonctionnaires béninois, les brusquer dans le but de les voir faire du tourisme avec leur propre argent, serait une manœuvre maladroite qui tuerait le projet dans l'œuf. Dès lors, il faut adopter une approche “soft” qui dans son application, n'affecte pas beaucoup la bourse du bénéficiaire. Vu que le sujet est bien intitulé « *Tourisme interne au Bénin : état des lieux et proposition de stratégies de développement* », après avoir fait l'état des lieux de sa mise en œuvre au Bénin, il est important de faire des propositions d'offres et de stratégies pour son développement.

2-2- Propositions d'offres

Les offres pour la promotion et le développement du tourisme domestique sont diverses et diversifiées. Mais dans le cadre de cette recherche, trois ont été prises en compte. Il s'agit des :

- ateliers et séminaires de validation ;
- cérémonies d'enterrement ;
- excursions et sorties pédagogiques.

2-2-1-Ateliers et séminaires de validation

Selon le dernier recensement des travailleurs du Bénin effectué à la date du 31 Décembre 2014, les APE et les ACE sont respectivement au nombre de 24077 et 44964. Soit un total global de 69041 fonctionnaires de l'Etat qui régulièrement émargent au budget national. C'est une évidence que ce chiffre est ridicule comparé à la population béninoise mais n'est pas négligeable vu les objectifs que vise cette recherche.

L'Etat béninois pour une bonne réussite dans la conduite de certains projets, organise à travers des directions sectorielles de chaque ministère, des ateliers ou des séminaires de validation ou de réflexion à l'endroit des fonctionnaires. Pour la plupart du temps, lesdits séminaires ou ateliers sont

délocalisés pour permettre aux participants que sont les fonctionnaires de donner le meilleur d'eux-mêmes. Or, depuis quelques années, à chaque remaniement, nous sommes habitués à la création d'une pléthore de ministères. Chaque ministère en fonction des besoins, organise des ateliers de validation ou des séminaires de façon délocalisée à travers les différentes directions qui la composent. Alors si chaque direction organise des ateliers, il est évident que les ateliers ou séminaires vont foisonner, ce qui par ricochet permettra aux fonctionnaires de beaucoup se déplacer à l'intérieur du pays. Ce déplacement de leurs lieux habituels pour des destinations nouvelles diverses, constituent un tremplin pour leur proposer de consommer des produits touristiques locaux. Ce sont des occasions pour permettre aux fonctionnaires de l'Etat de pouvoir s'adonner à quelques activités touristiques typiques aux différents milieux visités. Des enquêtes sur le terrain, il a été constaté que les directions ministérielles qui organisent ces ateliers, n'intègrent pas le volet tourisme dans les programmes de ces rencontres. Or, ce sont des opportunités à saisir pour permettre à ces participants de découvrir des curiosités de la région. Il arrive parfois que des participants de façon spontanée décident entre eux de faire des excursions ou des sorties touristiques. Si des initiatives du genre germent dans les mentalités de certains fonctionnaires, il ne reste qu'à les accompagner pour créer une émulation générale.

2-2-2-Cérémonies d'enterrement

Loin de paraître insensible à la douleur qu'éprouvent des familles éplorées en des moments d'affliction, il est quand même de notoriété que les cérémonies d'enterrement sont des occasions de déplacements des Béninois.

En effet, il n'y a pas ce week-end où il n'y a pas un corps à enterrer. Le soutien moral et la solidarité agissante motivent les Béninois, quelles que soient les couches, à aller au chevet de leurs parents ou amis éplorés afin de les assister. Mais très souvent, ils font ce déplacement juste pour quelques deux ou trois heures de temps et repartent chez eux. Pourquoi ne pas trouver un mécanisme

pouvant permettre à toutes ces personnes qui se déplacent pour la première fois dans des régions inhabituelles de leur pays de découvrir des curiosités touristiques de ces localités ?

Les âmes sensibles diront que les enterrements sont des moments funèbres qui riment avec la douleur, la peine et que ce sont des moments mal choisis pour proposer des divertissements à ceux-là qui sont venus assister des gens qui sont déjà attristés. Ce sont des pesanteurs sociologiques qui n'ont pas échappé à cette recherche. Mais de nos jours, les cérémonies d'enterrement surtout quand il s'agit de décès de personnes d'un certain âge, se terminent sur des notes festives. En effet, juste après que le corps du défunt soit mis sous terre, les gens mangent et boivent à satiété, la musique est distillée à fond et tout le monde danse pendant que la famille éplorée souffre moralement. Mais entre boire, manger et danser devant des gens qui souffrent intérieurement du départ de leur proche et s'éloigner d'eux, loin de leur regard afin de se divertir autrement en découvrant des attraits touristiques, est une option plus décente.

2-2-3-Excursions et sorties pédagogiques

Le tourisme n'est pas un fait culturel au Bénin. Mais vu son importance, il est impérieux de commencer par donner aux plus jeunes le goût ou les habitudes de cette forme de divertissement. Les élèves, les étudiants et pourquoi pas les enseignants sont de potentielles cibles susceptibles de promouvoir le développement du tourisme interne.

C'est pourquoi dans les propositions d'offres suggérées, il est une nécessité pour les ministres en charge de l'enseignement à divers niveaux : primaires, secondaires et universitaires, d'insérer dans les programmes d'études, un planning de découvertes des différents départements à travers leurs sites et attraits touristiques. L'apprenant avant de finir son cursus primaire, doit déjà connaître tous les sites touristiques de son département d'origine. Une fois au collège, il a l'obligation de visiter quatre autres départements. Une fois au collège, il doit aller vers quatre autres départements avant de finir le premier

cycle, et au second cycle, trois autres départements. Une fois à l'université, il doit visiter le reste des départements. Le futur cadre aurait ainsi acquis une certaine habitude de voyage qui servirait d'émulation pour l'avenir.

Dans certains programmes scolaires et universitaires, il est prévu des excursions et sorties pédagogiques permettant aux apprenants et étudiants d'aller sur le terrain dans le cadre des recherches. Certains enseignants le font mais pas tous. Il donc faut généraliser ces sorties à toutes les écoles, collèges et filières universitaires. Elles constituent des opportunités pour permettre à ces jeunes d'adopter à bas âge, des aptitudes de voyages.

Ce sont là quelques offres susceptibles de booster le développement du tourisme interne au Bénin. Mais quelles sont les actions à mener pour leur mise en œuvre ?

2-3- Stratégies de mise en œuvre

Pour une efficience de ces offres, trois actions majeures ont été définies dans le cadre de ce travail de recherche. Il s'agit :

- des campagnes de sensibilisation ;
- de la proposition de compte-vacances ;
- de l'institution des tontines.

2-3-1-Campagnes de sensibilisation

Comme déjà souligné dans ce travail, le tourisme n'est pas un fait culturel au Bénin. Son appropriation ne peut que se faire de façon progressive. Mais pour y arriver, il faut prendre conscience aux Béninois et plus particulièrement aux fonctionnaires de l'Etat de la nécessité de s'adonner aux pratiques touristiques dans leur pays. Car, beaucoup d'entre eux ignorent les impacts des voyages sur leur bien-être. A cet effet, une question a été posée aux APE et les réponses recueillies sont dans la figure 10 en annexe.

158 fonctionnaires sur 200 soit 79% des APE ne connaissent pas les bienfaits des activités touristiques. Par contre, 42 parmi eux soit 21% savent que le tourisme leur permet de mieux se sentir dans leur peau après de durs labeurs.

L'autre problème des fonctionnaires de l'Etat béninois réside dans leur méconnaissance des bienfaits du tourisme. La majorité d'entre eux ne savent pas que s'adonner à des activités touristiques contribue à leur épanouissement et qu'elles les aident à se détresser après le travail. Beaucoup d'entre eux passent leur temps à descendre des bouteilles de bières et pensent que c'est la meilleure façon de « décompresser » après leur journée de travail. Un bon nombre de travailleurs ont confié qu'ils aiment bien cette forme de « distraction » qui leur permet d'oublier les soucis ou autres difficultés du bureau et de changer d'air en compagnie des amis. Ils reconnaissent tout de même qu'ils voudraient bien se déplacer pendant le week-end pour changer de milieu mais les moyens font souvent défaut. Pourtant, ils trouvent les sous pour boire à satiété tous les soirs. Il est donc indispensable, de les sensibiliser sur l'importance de faire de temps en temps du vide dans leur tête en abandonnant leur bureau pour des endroits inhabituels où il y a des attraits touristiques. Il faut qu'ils comprennent qu'après avoir travaillé, qu'il est nécessaire qu'ils prennent du repos et que le tourisme reste l'une des activités saines pour évacuer le stress qui pourrait plomber leur rendement au service, ce qui par ricochet affecte l'économie nationale. S'ils arrivent à s'intérioriser tous les bienfaits du tourisme tant sur leur santé que sur l'économie nationale, la réticence à accepter de contribuer à leur propre épanouissement fera place à un engouement, à un enthousiasme sans pareil.

Aussi, il est important de leur faire comprendre que pour réaliser ce décrochage de leur quotidien par l'évasion, ils n'ont pas besoin d'aller au-delà des frontières de leur pays. Il y a déjà le nécessaire chez eux et qu'avec un minimum, s'ils s'adressent aux promoteurs touristiques, ces derniers peuvent leur proposer des circuits à l'intérieur du pays à moindre coût en tenant compte de leurs moyens et surtout en fonction de leurs centres d'intérêt.

En conclusion, il faut que des séances de sensibilisation soient faites à l'endroit des fonctionnaires de l'Etat pour qu'ils puissent comprendre l'importance de faire du tourisme chez eux. Pour un boom du tourisme interne

au Bénin, les compatriotes béninois doivent d'abord s'approprier cette nouvelle forme de divertissement qui à ne point en douter, reste un concept nouveau pour les Béninois dans leur majorité. Mais vu l'importance que revêt le tourisme interne pour l'économie nationale et son importance dans le bien-être, l'épanouissement et le rendement des Agents Permanents de l'Etat, il est d'une importance capitale de l'expliquer aux fonctionnaires pour qu'ils en fassent une priorité dans leurs activités de loisirs. Les débuts seront difficiles certes, mais son appropriation se fera dans le temps si les solutions idoines accompagnent sa politique de mise en œuvre. Néanmoins, ce n'est pas parce que c'est une nouvelle habitude qu'il faut la rendre gratuite. Loin de là l'esprit de cette recherche. Toutes les initiatives à caractère gratis, pour la plupart sont vouées à l'échec. C'est pour cette raison que pendant les séances de sensibilisation, il faut faire comprendre aux Agents Permanents de l'Etat qu'on ne peut faire des omelettes sans casser des œufs. Ce qui revient à dire qu'ils ont l'obligation de faire des sacrifices en acceptant qu'un mécanisme de prélèvement de fonds soit fait sur leurs salaires. Leur contribution est incontournable dans l'essor du tourisme domestique.

La recherche d'une solution à cet aspect financier a conduit cette étude à aller vers quelques partenaires sociaux de certaines directions ministérielles. Ces échanges ont porté sur la forme de pression à exercer sur les fonctionnaires de l'Etat afin de les convaincre de la nécessité de faire un effort financier pour pouvoir s'adonner à des activités touristiques.

Sur les cinq partenaires sociaux rencontrés, tous s'accordent sur la nécessité de dialogue et de sensibilisation pour amener les fonctionnaires à accepter le principe.

Il est une évidence que la brutalité dans la mise en œuvre d'un projet, risque de le rendre impossible. Les finances étant au centre du projet, il est important de manager les bénéficiaires afin que la pilule soit plus aisée à avaler.

En dehors des partenaires sociaux, des cadres des ministères de certains ministères se sont prononcés sur le sujet.

En effet, M. AGUEMON Vincent, le DAPP de la fonction publique interviewé à ce sujet a fait savoir que l'idéal serait d'associer les syndicalistes afin qu'ils organisent des séances de sensibilisation à l'endroit des cibles. Dans le même sens, M. KITI Charles, traducteur au Ministère des Affaires Etrangères a dit « *Sans l'appui d'un dialogue initié par les syndicalistes, imposer des prélèvements aux fonctionnaires pour aller faire du tourisme, serait suicidaire pour le projet* ».

Au total, des séances de sensibilisation sont à organiser pour que les fonctionnaires béninois se sentent réellement impliqués et s'approprient l'idéal du développement du tourisme interne. Il faut que lors de ses séances, les organisateurs mettent l'accent sur le bien-fondé de cette initiative pour que les cibles comprennent le sens du tourisme interne, ses bienfaits pour le pays et sur le bien-être des hommes et femmes qui travaillent à longueur de journée pour la prospérité du pays.

- **Impacts sociaux**

Le tourisme demeure fondamentalement par sa nature, une activité de loisir. Au Bénin, cette industrie a du mal à prendre son envol. Les fonctionnaires de l'Etat béninois sont pour la plupart des intellectuels qui sont majoritairement dans les bureaux et doivent travailler 40 heures par semaine. Leur tâche à la longue devient monotone et répétitif car un peu comme des robots dans les usines, ils répètent presque les mêmes gestes tout au long de leur carrière ; ce que Joachim ISRAEL a qualifié de « *travail monotone, répétitif et psychologiquement pénible* ». Ces qualificatifs ne sont pas de nature à contribuer au bon rendement des travailleurs. D'où, la nécessité de rechercher un loisir compensateur : les pratiques touristiques par exemple. En effet, lorsque vous travailler, il faut à un moment donné, faire une pause pour oxygéner l'esprit, et

quand vous le faites ainsi, vous reprenez le travail avec plus d'énergie, d'entrain, d'engouement et de motivation. M. Hugues AKPO, SG du SYNATRA, a caricaturé la situation comme suit :

Lorsqu'un chauffeur doit quitter Cotonou pour Parakou en une journée, il est impossible qu'il fasse toute cette distance en une seule étape. Il faut qu'il fasse de temps en temps des pauses en route. S'il s'entête à le faire, il finira dans un ravin sous le coup de la fatigue. Par contre, lorsqu'il s'arrête à Bohicon, marque une pause et prend une boisson rafraîchissante et qu'il fait aussi de même à Savè, chaque fois qu'il fait une pause, il se requinque et il a plus du plaisir à conduire.

C'est une très belle image de la conception que les travailleurs devraient avoir du tourisme. S'adonner de temps en temps aux loisirs touristiques permettra inévitablement aux travailleurs de se faire une bonne santé. Et quand ils sont en bonne santé, ils n'ont pas besoin de penser aux médicaments à acheter à la pharmacie, ils n'ont plus besoin de penser qu'il faut aller à un rendez-vous chez le docteur. Du coup, ils sont psychologiquement au point et dans ces conditions, ils ne peuvent que donner le meilleur d'eux-mêmes au travail, c'est-à-dire un bon rendement pour le bonheur de l'économie du pays.

Toujours en appréciant toute l'importance du tourisme dans le rendement des travailleurs, le syndicaliste a dit qu'il préférerait que le tourisme soit imposé aux travailleurs en lieu et place du RAMU. Il va jusqu'à dire que « *le tourisme est le chargeur des travailleurs* ».

Aussi, à force de faire ces déplacements ensembles, les travailleurs développent entre eux des relations qui vont au-delà de celles professionnelles. Ils se sentent en famille et tout ceci crée une ambiance de sociabilité, toute chose qui les rend solidaires et conviviaux les uns envers les autres.

- **Impacts culturels**

Les impacts socioculturels du tourisme international se résument à l'érosion identitaire et des valeurs endogènes, au choc des cultures, aux pressions physiques et à la détérioration de la situation sociale. Mais dans le cas d'espèce, au-delà des impacts négatifs, il est important de mettre l'accent sur les aspects positifs pour susciter chez les visiteurs locaux l'engouement d'aller vers les autres ethnies qui peuplent un même pays.

Le Bénin compte plus d'une soixantaine de groupe ethniques et toutes ces communautés se retrouvent d'une manière ou d'une autre dans la fonction publique, cohabitent sans forcément connaître les us et coutumes des uns et des autres. Le tourisme interne apparaît comme la seule alternative pour leur permettre de se découvrir mutuellement sur le plan culturel, cultuel, religieux, historique, culinaire, etc. Le déplacement des fonctionnaires béninois d'un endroit à un autre du pays doit forcément leur permettre de découvrir des valeurs autres que celles qui leur sont propres et de les comprendre. Ainsi, ils deviendront des ardents défenseurs de ces patrimoines. Ce sont là autant de comportements qui induiront un brassage culturel et à une meilleure compréhension des uns et des autres, gage d'une bonne cohésion et surtout d'unité nationale.

- **Impacts économiques**

La pratique des loisirs touristiques permet aux travailleurs d'être en bonne santé et contribue à une productivité non seulement de qualité mais aussi abondante. Lorsque la productivité est de qualité, elle est compétitive sur le marché de l'offre et inévitablement impacte le développement économique du pays. C'est donc dire que le tourisme interne ne doit pas être négligé. Il joue un rôle prépondérant dans l'économie nationale s'il est pris en compte dans les politiques de développement.

Mieux, le tourisme est un important générateur d'emplois répartis en trois catégories : les emplois directs, les emplois indirects et les emplois induits. Dans le cas spécifique du tourisme interne, le passage des fonctionnaires sur chaque site, contribuera à impacter tous les maillons de la chaîne que sont les guides locaux, les restaurateurs, les hébergeurs, les cultivateurs, les éleveurs, les artisans voire les artistes traditionnels. Ainsi, tous ces acteurs n'auront pas à attendre la saison touristique qui s'ouvre de mi-novembre à fin mars mais, ils auront à travailler pendant toute l'année. Ils auront des emplois quasi permanents, ce qui certainement va améliorer leur condition de vie. C'est donc dire que le tourisme interne permet de résorber le chômage en permettant aux autochtones de rompre avec la précarité en termes d'emploi ; une épine en moins du pied des gouvernants.

En conclusion, faire du tourisme chez soi, non seulement permet aux travailleurs d'être en bonne santé mais il permet également au pays, de régler beaucoup de problèmes liés à l'emploi et de le rendre durable. De même, le développement du tourisme interne permet aux visiteurs locaux de mieux cerner l'importance de leurs différentes valeurs endogènes. Dès lors, ils contribuent à leur valorisation, toute chose qui participe à une bonne visibilité de notre culture aux étrangers.

L'étape de sensibilisation franchie, il restera à définir en collaboration avec les APE et les syndicalistes, un mécanisme de prélèvement de fonds pour permettre aux fonctionnaires de l'Etat béninois de faire du tourisme interne.

2-3-2-Proposition de compte-vacances aux travailleurs béninois

Les données des enquêtes ont montré que le fonctionnaire béninois n'a pas envie que l'on touche ni à son salaire ni à ses primes mais dans le même temps, il veut faire du tourisme chez lui. En d'autres termes, les travailleurs veulent de la gratuité, ce qui ne répond pas à l'esprit de cette recherche. Il est donc important de trouver une solution de sorte que le travailleur ne ressente pas sévèrement quelque ponction qui sera faite soit sur son salaire soit sur ses

primes. M. Hugues AKPO, un des porte-parole des travailleurs du ministère de la fonction publique a confié que les primes pourraient être supprimées à tout moment et si c'était le cas, qu'advierait-il du projet ? Il pense que s'il faut faire quelque prélèvement, il propose que ce soit sur les salaires. En effet, les primes sont appelées à être revues soit à la hausse soit à la baisse soit supprimées tandis que les salaires sont des acquis pour les travailleurs qui au fil des années et de l'ancienneté du fonctionnaire, connaissent des améliorations. Dès lors, à l'instar de ce qui se fait aux travailleurs par rapport à la taxe prélevée sur la télévision et la radio, il est aussi envisageable de faire des prélèvements spéciaux aux fonctionnaires pour leur permettre de faire du tourisme interne. Le prélèvement effectué ira dans un compte que nous dénommons « compte-vacances ». Lorsque le travailleur voudra jouir de ses vacances, ou voudra faire des activités touristiques à l'intérieur du pays, il suffira qu'il le notifie à sa banque. Cette dernière ne lui remet pas l'argent en espèce mais lui délivre un chèque. Avec ce chèque, le travailleur pourra payer les prestations préalablement définies à la structure touristique assermentées qui se fera payée à son tour par la banque. Cette proposition a été bien appréciée par les syndicalistes qui pensent qu'il faut aller plus loin en insérant sur leur fiche de paie la rubrique tourisme.

Ce mécanisme proposé peut aussi s'étendre aux structures privées. Toutefois, sa mise en œuvre dépendra de la volonté politique des gouvernants.

2-3-3-Institution des tontines

Cette stratégie s'étend à toutes les couches car c'est un système d'épargne qui se retrouve dans les villes, villages et même dans les hameaux les plus reculés du Bénin. Pour ces formes de prévoyance plus ou moins organisées, les épargnants se retrouvent en amicale ou en mutuelle avec un bureau. Très souvent, ils organisent des sorties pour s'assister mutuellement.

Regrouper les gens par affinité dans un cadre plus formel avec des objectifs clairs sur le but de l'épargne, servirait de tremplin au tourisme interne de prendre son essor au Bénin. Et à ce niveau, ce ne sont pas seulement les fonctionnaires qui sont concernés. Les autres travailleurs du privé et les particuliers seront impliqués. Mais une fois encore, il sera nécessaire de mettre l'accent sur la sensibilisation. Les Béninois dans leur majorité réalisent des biens (achats de parcelles, de motos, de voitures, etc.) grâce à des systèmes de tontines. Expliquer aux populations qu'une partie de leurs épargnes leur permettra de voyager à l'intérieur de leur pays contribuerait à l'essor du tourisme domestique.

2-4- Synthèse

Il ressort de l'analyse de tout ce qui précède que le tourisme interne a de beaux jours devant lui si les décideurs politiques osaient prendre les décisions idoines pour un décollage effectif de ce volet du tourisme. C'est une évidence que le tourisme est un phénomène culturel que les Béninois n'ont pas en eux. Mais le marché pour son essor existe et il suffit de créer les conditions pour susciter chez les Béninois et les travailleurs en particulier, le goût des pratiques touristiques à l'intérieur du pays. C'est normal, la réticence notée chez les travailleurs par rapport au fait qu'ils doivent s'autofinancer pour faire le tourisme chez eux. Les amener à adopter le tourisme interne nécessite un certain nombre de conditionnement. La première étape passe par la disponibilité des sites et attraits touristiques ainsi que d'une variété de produits touristiques à proposer. Ensuite, il faut que les prix des hôtels et des structures d'accueil soient alléchants et accrocheurs pour motiver les nationaux. Tous ces préalables sont palpables sur le terrain. Mais leur appropriation passe par la sensibilisation. Cette phase ultime est délicate et nécessite du tact dans sa mise en œuvre. Il faut que dans cet exercice, ils comprennent que faire du tourisme domestique leur

permet de découvrir leur pays, leur procure beaucoup de biens sur le plan psychologique et leur permet d'améliorer leurs rendements.

A la lumière de tout ce qui précède, l'hypothèse selon laquelle les Béninois nourrissent un intérêt pour le tourisme est vérifiée. Tout ce qu'il faut, c'est de leur créer des conditions. Celle relative à l'atout que constitue la disponibilité des établissements hôteliers avec des capacités d'accueil acceptables est aussi vérifiée. Les sites et attraits touristiques foisonnent au Bénin et n'attendent que d'être valorisés. Les pistes de desserte doivent être chargées périodiquement pour rendre leur accès plus facile. Il faut aussi mener à l'endroit de ces sites, une bonne politique de marketing afin de les promouvoir. Quant aux produits touristiques, ils sont divers et variés. Pour leur valorisation, il faut une politique tarifaire abordable aux Béninois qui ne demandent qu'à les consommer mais pas à n'importe quel prix. La promotion et la valorisation des sites et des produits touristiques contribueraient à l'amélioration de la qualité des offres touristiques. Si toutes ces conditions sont réunies et que les stratégies proposées sont mises en œuvre, le tourisme interne prendra son essor au Bénin.

2-5- Difficultés rencontrées

Comme toute recherche, cette étude n'a pas été menée sans quelques difficultés. Mais, la plupart des difficultés proviennent des problèmes liés à l'administration.

En effet, le démarrage des enquêtes et surtout des interviews ont coïncidé avec le début des campagnes électorales. Les personnes ressources identifiées étaient très souvent absents de leur bureau et d'autres étaient la plupart du temps en mission soit sur le territoire national soit à l'extérieur. Parfois, c'était la croix et la bannière pour rencontrer des collaborateurs à eux susceptibles de fournir des renseignements pouvant aider à avancer dans la recherche car les bureaux étaient très souvent déserts, campagne électorale oblige !

Parfois, quand ces personnes ressources sont présentes, c'est vraiment difficile de les rencontrer car elles ont des emplois de temps chargés. Des fois, les secrétaires de directions sont là mais ne peuvent pas fournir les renseignements sans l'aval de leurs patrons qui sont souvent absents de leurs bureaux.

Mais, la plus grande difficulté vient du fait que le tourisme interne reste un concept nouveau. En effet, avoir la documentation sur le tourisme interne a été un travail de longue haleine qui a nécessité patience et endurance. Même avec l'internet, ce fut difficile d'avoir des travaux qui traitent de ce volet spécifique du tourisme. Les quelques rares œuvres glanées çà et là, ne répondaient pas vraiment aux attentes. Cet état de chose a rendu les recherches documentaires une tâche difficile.

Mais, ce sont là des problèmes inhérents à tout travail de recherche et ils n'ont aucunement bloqué l'atteinte des objectifs de cette recherche.

2-6- Recommandations

A la lumière des leçons tirées de cette étude, il importe de formuler un certain nombre de recommandations qui se déclinent comme suit :

- ✓ l'Etat doit promouvoir le tourisme national en mettant l'accent sur la sensibilisation des populations locales sur le bien-fondé du tourisme interne ;
- ✓ l'insertion du volet tourisme à tous les séminaires et ateliers qui s'organiseront sur toute l'étendue du territoire ;
- ✓ l'Etat doit voter une loi qui impose le tourisme interne comme une priorité aux Agents Permanents de l'Etat pendant leurs congés administratifs.
- ✓ imposer à l'instar de ce qui se fait pour la télévision publique, le prélèvement d'une taxe sur les salaires des fonctionnaires pour leur permettre de jouir de paisibles congés ;

- ✓ la mise en place d'un dispositif d'appui financier aux Agents Permanents de l'Etat. Ce dispositif sera un peu comme des Chèques-Vacances qui permettront à leurs détenteurs de bénéficier des prestations auprès des différents opérateurs touristiques au Bénin pendant leurs congés administratifs ;
- ✓ la nécessité de démocratiser l'accès au tourisme interne en mettant en place le concept « tourisme pour tous » ciblant les couches les plus défavorisées : les jeunes, les handicapés et les familles pauvres ;
- ✓ la mise en place d'une politique de construction progressive de centres d'accueil touristique sur les sites existants afin de régler le problème d'hébergement pour contrer un flux de touristes nationaux ;
- ✓ l'organisation et la promotion des événements culturels et culturels (festivals) comme un facteur qui stimule les déplacements des touristes internes entre les villes du Bénin ;
- ✓ la motivation des hôteliers afin qu'ils fixent des tarifs en tenant compte du niveau de vie des Béninois quant à l'hébergement et à la restauration des touristes locaux ;
- ✓ la nécessité d'inciter les opérateurs touristiques à adapter leurs offres aux publics béninois ;
- ✓ la mise en place d'une politique de promotion et de commercialisation des produits touristiques locaux ;
- ✓ la création d'un meilleur accès des entreprises touristiques aux sources de financement afin de rendre le tourisme plus compétitive et durable ;
- ✓ la création des parcs d'attraction et centres de loisirs un peu partout sur le territoire national surtout dans ou en périphérie des grandes villes ;
- ✓ faire du partenariat public-privé un creuset pour un réel développement du tourisme interne ;
- ✓ en tant que catalyseur du développement touristique, faire du transport un moyen accessible et à moindre coût aux touristes locaux, aux Béninois ;

- ✓ Promouvoir le tourisme social en invitant les patrons d'entreprises à motiver leurs employés à partir en vacances pendant leurs congés administratifs.

Ce sont là quelques recommandations tout en espérant qu'elles tomberont dans des oreilles averties, pour que le tourisme interne connaisse un essor et serve efficacement de facteur de développement.

C'est dans cette dynamique que cette recherche entend mettre en place un projet touristique qui boostera le tourisme domestique au Bénin. Le chapitre à suivre a été consacré à la réalisation d'un tel projet sur le campus d'Abomey-Calavi.

CHAPITRE III

PRESENTATION DU PROJET TOURISTIQUE

3-1- Description et moyens de mise en œuvre du projet

3-1-1-Présentation du projet : Contexte et justification

Le projet de création de l'office du tourisme sur le campus d'Abomey-Calavi est un projet qui entend mettre en place une structure qui aura pour mission de proposer principalement aux jeunes étudiants de toutes les universités du Bénin tant publiques que privées et aux élèves des excursions et des circuits touristiques à travers tout le pays. Pour y arriver, nous comptons mettre en place des points focaux dans toutes les universités et dans les collèges du Bénin. C'est une structure qui en collaboration avec d'autres structures touristiques privées notamment Eco-Bénin et les structures étatiques telles que la DDPT et le MTC, servira de réceptacle pour promouvoir le tourisme interne et ce, à partir de la base, des plus jeunes.

Le choix de l'implantation de l'office sur le campus d'Abomey-Calavi n'est pas anodin. Cette université dont l'effectif des étudiants est estimée à plus de cent mille environ au jour d'aujourd'hui, est un haut lieu du savoir. Les étudiants sont appelés à être des cadres, des travailleurs dans le public comme dans le privé. Le tourisme n'étant pas encore encré dans nos habitudes au Bénin, nous pensons que les étudiants et les élèves constituent des cibles potentielles pour semer des graines des pratiques touristiques. Cette structure s'investira à proposer des produits touristiques locaux à ces futurs cadres.

Le siège de l'office sera sur le campus d'Abomey-Calavi mais avec des points focaux dans les autres universités et collèges privés comme publics. Les cibles potentielles de cette structure sont les élèves, les étudiants y compris les travailleurs du public comme du privé.

La structure responsable du projet sera dénommée **KAZOTTI TOUR & SERVICES** et aura un statut de structure privée à caractère touristique œuvrant pour la promotion et le développement du tourisme interne au Bénin.

Le coût global du projet est estimé à 217 108 125 F CFA (deux cent dix-sept millions cent huit mille cent vingt-cinq) F CFA (confère tableau 11 en annexe).

Les partenaires techniques qui accompagneront ce projet dans son exécution sont: l'ONG Eco-Bénin Concern, et La DDPT. Quant aux partenaires financiers ciblés dans le cadre de ce projet, on peut citer : le MTC, le FNDPT, le FAC, l'OMT et tous autres organismes impliqués dans la promotion du tourisme interne dans le monde. Sa durée d'exécution est de 24 mois.

3-2- Objectifs du projet

Les objectifs visés par ce projet sont de deux ordres : un objectif principal et des objectifs spécifiques.

L'objectif principal est d'inventorier tous les produits touristiques locaux et les proposer aux apprenants, aux étudiants et aux travailleurs du Bénin.

Quant aux objectifs spécifiques (OS), ils se présentent comme suit :

OS1 : Sensibiliser les plus jeunes à l'importance du tourisme interne au Bénin ;

OS2 : Entreprendre des démarches de sensibilisation à l'endroit des travailleurs pour qu'ils comprennent que le tourisme n'est pas une activité de personnes privilégiées ;

OS3 : Œuvrer à ce que le tourisme interne s'étende à tous les travailleurs du Bénin ;

OS4 : Contribuer au brassage entre les étudiants et élèves des différents collèges et universités du Bénin.

3-3- Résultats attendus

Les résultats attendus dans le cadre de ce travail sont de plusieurs ordres et sont :

- l'implantation de l'Office du Tourisme sur le Campus d'Abomey-Calavi ;
- les étudiants et élèves du Bénin comprennent que le tourisme interne représentent une opportunité de découvrir et de connaître leur pays afin de mieux en parler ;
- le tourisme domestique est perçu par les gouvernants comme un levier de développement auquel ils accordent plus d'importance ;
- les infrastructures d'hébergement commencent à foisonner sur tout le territoire national ;
- le tourisme interne devient une habitude pour les Béninois.

3-4- Ressources

Pour ce qui concerne les ressources dont disposera l'Office du Tourisme, elles sont de divers ordres : humaines, matérielles et financières.

3-4-1- Ressources humaines

Nous procéderons à un appel d'offre pour recruter un personnel qualifié, compétent et dynamique. Il sera composé d'un Directeur, d'un ou d'une secrétaire, d'un ou d'une comptable, d'un ou d'une Chargée des opérations sur le terrain, deux guides bilingues (français-anglais) et maîtrisant aussi quelques langues locales, d'un agent de liaison et d'un gardien. Nous aurons à solliciter le concours des collaborateurs externes et aussi des experts en tourisme internes (Confère tableau 9).

3-4-2- Ressources matérielles

Au regard de la délicatesse de ce projet, nous allons solliciter des autorités du campus universitaire d'Abomey-Calavi, la faveur de nous accorder un petit domaine sur le campus pour installer une baraque qui abritera les bureaux de

l'Office et un café-tertia-bar où seront proposées aux usagers du campus quelques prestations de restauration et de photocopie.

Pour ce qui est des matériels lourds, la structure disposera de matériels roulants composés de deux bus de 45 places et de deux minibus de 15 places. Pour les déplacements des agents, il sera prévu deux motos de marque japonaise. L'ambition de départ, c'est de faire déplacer au minimum 50 étudiants chaque week-end. Alors, pour faire face au problème d'hébergement, il est prévu l'acquisition d'une centaine de tentes et de matelas.

Il est aussi prévu dans le cadre des activités à mener, une salle polyvalente pour des réunions, des cours de guidage, des jeux et de projection. Donc, il faut l'acquisition aussi des tables et bancs de cours, des supports tels que des cartes du Bénin, des photos, des vidéos projecteurs, et des chevalets (Confère tableau 3 en annexe).

3-4-3- Ressources financières

C'est une évidence que notre projet nécessite des ressources financières colossales. C'est pour cette raison que le concours des organismes qui investissent dans le domaine du tourisme interne sera sollicité, surtout celui de l'OMT. Mais le MTC sera le premier partenaire qui aidera à trouver le financement nécessaire pour la réalisation de ce projet.

Mais, il faut souligner que ce projet entend commencer petitement et pour être crédible auprès des partenaires, à travers les activités de guidage et autres prestations, une partie de l'investissement pourra être rassemblée sur fonds propres de la structure.

3-5- Programme d'activités et budget prévisionnel

3-5-1- Programme d'activités

Les activités essentielles que l'Office mènera sont les suivantes :

- faire des offres touristiques locales aux publics cibles ;

- concevoir des circuits touristiques qui répondent aux principes du tourisme durable ;
- être en contact permanent avec les publics cibles pour savoir leurs centres d'intérêt afin de leur proposer des produits qui répondent à leur goût ;
- réaliser des flyers pour toucher le plus grand nombre de cibles ;
- réaliser des supports signalétiques sur tout le campus ;
- organiser des rencontres touristiques inter-collèges et inter-universités ;
- planifier des excursions touristiques de façon hebdomadaire ;
- associer les chaînes de télévision et de radios pour une bonne visibilité de l'Office dans le pays (Voir chronogramme des activités en annexe. Tableau 2).

3-5-2-Chronogramme de mise en œuvre du projet

Les activités entrant dans le cadre de la mise en œuvre du projet, sont indiquées dans le tableau 2 en annexe. Elles sont affectées de délai d'exécution, des structures responsables et associées.

Pour ce qui concerne le budget prévisionnel, (confère tableau 11).

3-6- Impacts du projet

Les impacts qui découlent de la création de cet office de tourisme sur le campus d'Abomey-Calavi sont de deux ordres.

3-6-1- Impacts socio-économiques

Ce projet entend révolutionner le tourisme interne au Bénin. C'est à dessein que son implantation est prévue sur le campus d'Abomey-Calavi. En effet, c'est pour permettre aux étudiants dès leur jeune âge de commencer à adopter le tourisme interne de sorte qu'à la fin de leur cursus universitaire, le tourisme soit perçu comme une nécessité. En d'autres termes, c'est pour les mouler dans ce concept de tourisme interne. Tout en allant à des découvertes touristiques en groupe, ils développeront entre eux, l'esprit de solidarité, de partage, d'entraide et de respect mutuel des uns et des autres.

Ce projet dans sa conception aidera aussi à régler un tant soit peu, le problème de chômage au Bénin. Imaginez si chaque semaine, l'office doit faire déplacer environ cinquante à cent étudiants sur des sites, il faut des chauffeurs pour les conduire et des guides pour les accompagner. Mieux, ils auront à se restaurer, ce qui créera une plus-value aux restaurateurs. Pour ce qui concerne les hôteliers, ils n'auront pas à attendre nécessairement que les touristes étrangers viennent avant de remplir leurs structures d'accueil. Ce sont autant de choses qui impacteront l'économie béninoise.

3-6-2-Impacts culturels

C'est aussi une occasion pour les jeunes béninois qui ont quitté très tôt leurs villages pour la ville, de découvrir leurs origines et de renouer avec les us et coutumes de leur région. Ce qui contribuerait à une meilleure compréhension des uns et des autres puisqu'ils sont appelés à travailler ensemble soit dans la fonction publique soit dans le privé. C'est l'une des conditions pour la cohésion nationale. Ces déplacements au sein d'un même pays permettront aux visiteurs et aux visités de mieux se connaître et de pouvoir parler d'une même voix.

L'autre avantage est lié à ceux-là qui auront des opportunités d'aller à l'extérieur. Ils sauront défendre avec tout le dynamisme nécessaire leur culture et sauront la vendre et susciter la curiosité des étrangers qui chercheront à connaître le pays. En d'autres termes, ils seront des ambassadeurs et leur pugnacité à défendre leur identité ferait du Bénin, une destination incontournable dans la sous-région.

3-7- Suivi-évaluation

Pour la bonne marche du projet, il sera mis en place un suivi qui sera opéré de façon régulière par une équipe de pilotage dirigé par le Directeur de l'Office en collaboration avec les partenaires techniques. Des indicateurs de performance seront définis pour apporter les directives nécessaires pour l'atteinte des objectifs.

De même, pour l'atteinte des résultats escomptés, une évaluation s'effectuera par des structures externes pour évaluer de façon générale l'exécution du projet en formulant des recommandations. C'est une manière de crédibiliser l'Office auprès des partenaires financiers qui ont droit de savoir à quoi ont servi les ressources investies.

CONCLUSION

De façon générale, les enquêtes sur le terrain ont permis d'analyser, et d'appréhender les prédispositions pour que le développement du tourisme interne au Bénin soit une réalité. En effet, le constat que les Agents Permanents de l'Etat constituent un potentiel marché pour faire développer le tourisme interne est patent. Les obstacles à l'essor du tourisme interne ont été identifiés. Ils sont nombreux, mais des solutions pouvant permettre aux Béninois en général et aux fonctionnaires de l'Etat en particulier, de prendre goût aux activités touristiques dans leur pays ont été définies.

Les fonctionnaires de l'Etat béninois dans leur majorité n'ont pas la culture du tourisme. Mais ils expriment quand même l'envie de se déplacer, de voyager pour changer de cadre et surtout de pouvoir se divertir par des activités touristiques. Mais il se pose l'épineux problème lié au manque de moyens financiers. Mais au-delà du problème pécuniaire, il a été constaté que pour le Béninois, le tourisme reste une activité pour une certaine classe de personne nanties et il ne voit pas le tourisme comme une pratique qui participe à son bien-être mais il le ramène aux moyens. Et tant que les supputations iront dans le sens de toujours faire des économies sans penser à son propre bien-être, le développement du tourisme interne restera une utopie.

C'est pour cette raison que la sensibilisation des Béninois en général sur l'importance d'assouvir leurs curiosités touristiques à l'intérieur de leur pays reste un palier incontournable dans ce processus. Aller à la rencontre de l'autre participe au brassage culturel et à la compréhension mutuelle des hommes et femmes d'une même nation, ce qui induit par ricochet la paix et l'unité du pays. Mais les réticences notées au niveau des fonctionnaires ne sont pas de nature à entrevoir une bonne issue au problème de développement du tourisme interne. Cependant, au regard de son importance dans l'économie du pays, la recherche de solution pour son essor devient un impératif. Les ateliers et séminaires de validation, les cérémonies d'enterrement et les sorties pédagogiques constituent

des offres proposées pour capter le marché que constituent les Béninois pour son développement.

Les actions à mener pour son envol sont : les campagnes de sensibilisation, la création de compte-vacances pour les APE et l'institution de système de tontines. Ce sont des offres et stratégies non exhaustives mais qui dans leur applications pourraient booster le développement du tourisme interne au Bénin.

Mais pour que cette vision devienne une réalité, il faut qu'une volonté politique affichée accompagne les promoteurs touristiques et que les recommandations relatives au tourisme interne issues de la Politique Nationale du Tourisme soient effectivement mises en œuvre. L'Etat doit de par sa fonction régaliennne, s'investir davantage dans les infrastructures d'accueil et hôtelières et développer le réseau routier afin de faciliter l'accès aux différents sites et attraits touristiques du pays. Si des solutions idoines sont trouvées aux divers problèmes soulevés dans ce travail et qu'en synergie avec les partenaires sociaux, des mécanismes de pression sont mis en place pour permettre aux fonctionnaires de se payer des vacances, une révolution touristique interne verra le jour au Bénin. Ainsi, sans attendre nécessairement l'arrivée des touristes étrangers, le tourisme béninois se porterait bien et c'est l'économie du pays qui s'en sortirait fleurissante.

A la lumière de tout ce qui précède, les travaux de recherche sur le tourisme dans les pays en voie de développement se doivent d'intégrer désormais le volet interne de ce secteur d'activités. Les pratiques du tourisme et des loisirs ne doivent plus être vues comme l'apanage ou le monopole de certaines couches sociales. Surtout quand il s'agit du tourisme interne, il est impérieux que des politiques idoines soient mises en œuvre afin qu'il soit ouvert à tous les groupes sociaux.

Le tourisme international reste aussi un marché à conquérir de façon permanente car il fait engranger au pays beaucoup de devises. Et en tant que tel, il serait maladroît de le négliger. Mais, il est aussi important de valoriser le tourisme interne qui pourrait d'une manière ou d'une autre contribuer à équilibrer les manques à gagner que la rareté des touristes étrangers créerait.

En effet, au jour d'aujourd'hui, personne ne peut prédire de la fin des actes de terrorisme et de psychose qui vont de façon grandissante à travers le monde. Mais si les dirigeants du Bénin ont vraiment à cœur le développement de ce pays, ils n'ont rien à perdre en anticipant sur les désagréments que causeraient toutes ces situations d'inconfort que connaît le tourisme international. Il est heureux que l'actuel Président de la République ait pris à cœur le tourisme dans son programme de société. Mais pourra-t-il aller au bout dans cet élan ?

BIBLIOGRAPHIE

1- Ouvrages

- AMALOU Pierre, BARIOLET Hervé et VELLAS François, *Tourisme, Ethique et Développement*, L'Harmattan, Paris, 2001, 303 p.
- ARNAUD-BABOU Isabel et CALLOT Philippe, *Les dilemmes du tourisme*, Ed. Vuibert, Paris, 2007, 230 p.
- AUBERTIN Catherine et VIVIEN Dominique Franck, *Le développement durable : enjeux politiques, économiques et sociaux*, La documentation Française, Paris, 2006, 144 p.
- BENSAHEL Liliane et DONSIMONI Myriam, *Le tourisme facteur de développement local*, Collections Débats, Presses Universitaires de Grenoble, 2006, 109 p.
- CEBALLOS-LASCURAIN Hector, *Tourism, Ecotourism and Protected Areas: The State of Nature-Based Tourism around the World and Guidelines for its development*, Gland/Cambridge: IUCN, 1996, 301 p.
- DEWAILLY Jean-Michel et FLAMENT Emile, *le tourisme*, Collection Campus, SEDES, 2000, 192 p.
- HOERNER Jean-Michel, *Le tourisme dans la mondialisation : les mutations de l'industrie touristique*, L'Harmattan, Paris, 2010, 118 p.
- HUNZIKER Walter et KURT Krapf, *Grundriss der a/lgemeinen Fremdenverkehrslehre*, Zürich, Polygraphischer Verlag, 392 p.
- HOERNER, Jean-Michel, *Traité de Tourismologie : pour une nouvelle science touristique*, Presses universitaires de Perpignan, Perpignan, 2002, 191 p.
- LANQUAR Robert, *l'économie du tourisme*, Presses universitaires France, Que sais-je encore, 1987, 127p.
- LECHIEN Xavier, *Tourisme durable. Devenir une destination d'excellence*, Collection Métiers, éditions des CCI de Wallonie 2009, 192 p.

- LOZATO-GIOTART Jean-Pierre, *Le chemin vers l'écotourisme, Impacts et enjeux environnementaux du tourisme aujourd'hui*, Delachaux et Niestlé, Paris, 2006, 191 p.
- MAQUET Jacques, *Les civilisations noires*, Collection Université, Paris, 1962, 12 p.
- MARTIN Boris, *Voyager autrement : vers un tourisme responsable et solidaire*, C.L Mayer, Paris, 2002, 25 p.
- MOREAU Didier, *Les Enjeux du Développement Durable*, l'Harmattan, Paris, 2005, 214 p.
- ROBINSON Mike et PICARD David, *Tourisme, culture et développement durable*, Nîmes, Edition Société, UNESCO, 2006, 18 p.
- SIMON Anthony, *Tourisme : fondamentaux et techniques*, Malakoff, Dunod, 2019, 7 p.
- VELLAS François, *Economie et Politique du Tourisme International*, Economica, été-éditions-ESPACES, Paris, 2006, 323 p.
- VIOLIER Philippe, *Tourisme et Développement local*, Belin-coll sup Tourisme, Université d'Angers, 2008, 180 p.
- VLESS Vincent(2001), *service touristique local et aménagement du territoire*, L'Harmattan, Paris, 2001, 219 p.

2- Etudes

- AHOUANTCHEDE Jules & FAKEYE Cocou Paul, *Etude d'opportunité pour le développement et la promotion du tourisme durable et communautaire à Abomey, Ganvié et Ouidah*, Cotonou, 2008, 128 p.
- Rapport d'auto-saisine du CES, *la contribution du secteur du tourisme à l'économie béninoise*, Cotonou, 2010, 30 p.
- *Guide du tourisme durable pour le développement(2013)*, réalisé par l'OMT et l'UE : 2013, Première édition, 2013, Contrat de subvention DCI-MULTI-2011/280-663, 246 p.

3- Articles

- ARAMBERRI Julio, dans *Domestic tourism in Asia: some ruffle and flourish for a neglected relation*, Tourism and Recreation Research, vol 29, n°2, 2004, pp. 1-11.
- CABASSET-SEMEDO Christine, PEYVEL Emmanuel, SACAREAU Isabelle. et TAUNAY Benjamin dans *De la visibilité à la lisibilité : le tourisme domestique en Asie*, Espace population société, 2010/2-3, nouvelles mobilités dans les Suds, pp 221-235.
- EVRARD Olivier, dans : *l'exotique et le domestique : tourisme national dans les pays du Sud : réflexions depuis la Thaïlande*, Autrepart, n°40, Avril-Juin, pp. 151-167, 2004.
- JOACHIM Israël, *Aspects sociologiques du loisir et des activités de loisir*, L'Homme et la société, Année 1967, Volume 4, pp. 145-151.
- KASSE Moustapha, dans : *La théorie du développement de l'industrie touristique dans les pays sous-développés*, in Annales africaines, Dakar, 1973.
- MAZUEL Luc, *Promotion touristique et collectivités : pour une échelle de référence Dossier de synthèse n° 14*, Centre national de ressources pour le tourisme en milieu rural, 1995, France
- PRINCIPAUD Jean-Pierre, *Le tourisme international au Bénin : une activité en pleine expansion*, Les Cahiers d'Outre-mer, 226-227, pp. 191-216, 2004, pp. 191-2016

4- Essai

- HILLALI Mimoun dans : *Le tourisme international vu du Sud : essai sur la problématique du tourisme dans les pays en développement*, préface de Marc Laplante, collection tourisme, Sainte-Foy, Presses Universitaires du Québec, 2003.

5- Thèses

- KASSE Mamadou Moustapha, *Tourisme international : évaluation de l'impact sur le développement des économies africaines*, Desneuf, Paul, 1976, Dakar, Faculté des sciences juridiques et économiques, 558 p.
- NDIAYE Adama, *Communication, tourisme et développement durable au Sénégal : enjeux et risques*, Library and information Sciences, 2012, Université Michel de Montaigne-Bordeaux III, 377 p.

6- Annuaire et dictionnaire

- DDPT, *Annuaire statistique du tourisme*, édité en 2014, Cotonou.
- Larousse en ligne, 2016.

Webographie

- DURANT Anne-Aël, *Sept conséquences du terrorisme sur le tourisme mondial*, en ligne sur le site : <http://mobile.lemonde.fr>, consulté le 25 Mars 2016
- CES 2010, *Contribution du secteur du tourisme à l'économie béninoise* en ligne sur le site www.cesbenin.org, consulté le 15 Novembre 2014
- GAS Valérie, *Développement durable, un facteur de développement durable*, en ligne sur le site : <http://savoirs.rfi.fr/fr>, consulté le 30 Juin 2016
- KAMBELL Ismaël Cabral, *Menace terroriste, quel impact pour le tourisme africain ?* en ligne sur le site : www.pressafrik.com/Menace-terroriste-quel-impact-pour-le-tourisme-africain_a148600.html, consulté le 30 Juin 2016
- KINGSLEY Ighbor et HAIDARA Aïssatou, *le tourisme en Afrique : une industrie en pleine expansion*, en ligne sur le site : <http://www.un.org/africarenewal/fr/magazine/ao%C3%BBt-2012/le-tourisme-en-afrique-une-industrie-en-pleine-expansion>, consulté le 22 Juin 2016

- NGA Armelle, *l'Afrique veut relancer le tourisme qui a chuté de 6% en 2015*, en ligne sur le site : <http://fr.africanews.com/2016/05/12/l-afrique-de-l-ouest-veut-relancer-le-tourisme-qui-a-chute-de-6-pourcent-en-2015/>, consulté le 18 Juin 2016
- NOURENI Brioux Rildwane, *Le Bénin : le tourisme international en chute libre, 194000 touristes seulement en 2014* en ligne sur le site : www.guidebenin.com/benin-le-tourisme-international-en-chute-libre-194-000-touristes-seulement-en-2014/, consulté le 20 Mars 2016
- OMT(2007), *comprendre le tourisme : glossaire de base*, en ligne sur le site : <http://medias.unwto.org/fr/>, consulté le 22 Août 2015
- Rapport Brundtland, *Notre avenir à tous* en ligne sur le site : <http://www.businesspme.com/articles/strategies/67/rapport-brundtland.html>, consulté le 15 décembre 2015
- Romual Vissoh, *Terrorisme : y a-t-il un risque d'attentats au Bénin ?* en ligne sur site : <http://www.afrik.com/terrorisme-y-a-t-il-un-risque-d-attentats-au-benin>, consulté le 28Septembre 2015
- YAO Dominique Eliane, *Afrique, attaques terroristes : une menace pour le tourisme africain* en ligne sur le site : www.maliweb.net/contributions/attaques-terroristes-menace-tourisme-africain-1481242.html, consulté le 9 Juillet 2016

ANNEXE

Tableau IV : Chronogramme des activités

N°	Désignation	Quantité	Prix unitaire (F CFA)	Prix total		
1	Minibus TOYOTA	02	20.000.000	40	000	000
2	BUS 45 places	02	50.000.000	100	000	000
3	Motos japonaises	02	700.000	1	400	000
4	Tentes	100	35.000	3	500	000
5	Matelas PEB	20	60.000	1	200	000
6	Accessoires de cuisine		Forfait	1	000	000
7	Paires de jumelles	4	80.000		320	000
8	Appareils photos Sony	2	180.000		360	000
9	Vidéo projecteurs	2	300.000		600	000
Sous-total 1				148	380	000

Tableau V : Coût estimatif d'acquisition des matériels roulants et des accessoires de camping

Activités	Périodes	Structures responsables	Structures associées
Location Siège de l'Office	Septembre 2016	KAZOTTI TOUR & SERVICES	ECO-BENIN et UAC
Equipement du bureau de l'Office	Octobre 2016	KAZOTTI TOUR & SERVICES	ECO-BENIN
Achat de matériels de camping	Novembre 2016	KAZOTTI TOUR & SERVICES	ECO-BENIN
Appel à candidature pour recrutement du personnel	Mi-décembre 2016	KAZOTTI TOUR & SERVICES	ECO-BENIN, MTC, DDPT, FNDPT
Cérémonie d'ouverture officielle	7 au 9 Janvier 2017	KAZOTTI TOUR & SERVICES	ECO-BENIN, MTC, DDPT
Ateliers d'information à l'endroit des acteurs touristiques	5 au 10 Février 2017	KAZOTTI TOUR & SERVICES	ECO-BENIN, ANAGIP
Séminaire d'échange et d'explication à l'endroit des autorités ayant en charge le tourisme	Mars 2017	KAZOTTI TOUR & SERVICES	ECO-BENIN, ANAGIP
Planning de rencontres avec les autorités des collèges et universités du Bénin	Avril-Mai 2017	KAZOTTI TOUR & SERVICES	ECO-BENIN, ANAGIP
Planning de rencontres avec les APE	Juin-Juillet 2017	KAZOTTI TOUR & SERVICES	ECO-BENIN, ANAGIP
Démarrage des activités touristiques	Août 2017	KAZOTTI TOUR & SERVICES	ECO-BENIN, ANAGIP
Evaluation générale des activités	Avril 2018	KAZOTTI TOUR & SERVICES	ECO-BENIN, ANAGIP

Tableau VI : Coût estimatif du matériel informatique (en F CFA)

N°	Désignation	Quantité	Prix unitaire (F CFA)	Prix total		
1	Antivirus Kapersky pour 3 PC	6	40.000		240	000
2	Ordinateur HP3400 séries MT PC (cupertino 2) / win 7/646bit/i3- 2120/500gb/win7 pro-i3	04	450000	1	800	000
3	Ordinateur portable toshiba/ core i52450m (2.50/3.10 ghz turbo) 1066 mgz /disque dur 500 go, mémoire 4go ddr3	03	600.000	1	800	000
4	Scanner HP SCANJET G 2410	2	50.000		100	000
5	Imprimante Laser Jet P 2015 (N&B)	5	105.000		525	000
6	Imprimante-copieur. 26pm/noir 20pm/couleur HP f4283. Scanner: 1200x2400. All in one	2	100.000		200	000
7	Onduleur APC 650 VA back-up	08	55.000		440	000
8	Régulateur de tension 2000 WAT	08	35000		28	000
9	Multiprise bloc multiple 6 prises parafoudre surtension	10	8000		18	000
10	Graveur DVD/double couche (multiforme) externe 1G 20x	2	30.000		60	000
Sous-total 2				5	211	000

Tableau VII : Coût estimatif du matériel de bureau (en F CFA)

N°	Désignation	Quantité	Prix unitaire (F CFA)	Prix total		
1	Photocopieur Canon JR 2520 230V EU+CRVAB1+SOCLE JR 2500	2	1.800.000	3	600	000
2	Appareil pour reliure moyen Binding	2	120.000		240	000
3	Calculatrice (12 chiffres)	4	20.000		80	000
4	Téléviseur Sharp 21" écran plat	2	200.000		400	000
Sous-total 3				4	320	000

Tableau VIII : Cout estimatif du mobilier (en FCFA)

N°	Désignation	Quantité	Prix unitaire (F CFA)	Prix total		
1	Bureau Directeur	1	100.000		100	000
2	Bureaux autres agents	2	50.000		100	000
3	Fauteuils Directeur	1	30.000		30	000
4	Fauteuils autres agents	2	25.000		50	000
5	Chaises pour clients	5	18.000		90	000
6	Chaises visiteurs	4	20.000		80	000
7	Table de réunion	1	35.000		35	000
8	Chaise salle de réunion	30	20.000		600	000
9	Porte-télé et support projecteur	2	30.000		60	000
Sous-total 4				1	145	000

Tableau IX : Coût estimatif des consommables informatique (en F CFA)

N°	Désignation	Quantité	Prix unitaire (F CFA)	Prix total		
1	Encre 53A (Imprimante HP 2015)	20	35.000		700	000
2	Cartouche d'encre couleur	4	20.000		80	000
3	CD-RW Sony (Boite de 10)	20	3750		75	000
4	DVD vierge Sony (Boite de 10)	30	3750		112	500
5	Clés USB 4 Go	6	5000		30	000
6	Disque dur externe de 1 terra	8	50.000		400	000
Sous-total 5				1	397	500

Tableau X : Coût estimatif des fournitures de bureau (en F CFA)

N°	Désignation	Quantité	Prix unitaire (F CFA)	Prix total		
1	Registre départ	10	2 250		22	500
2	Registre arrivée	10	2 250		22	500
3	Encreur bleu noir Stanger	20	1 350		27	000
4	Encreur rouge Stanger	20	1 350		27	000
5	Dateur version française	10	1 125		11	500
6	Cachets divers	4	5 000		20	000
7	Parapheur 16 feuillets	20	4 875		97	500
8	Papier rame Peperline	100	14 250	1	425	000
9	Chemise dossier (paquet de 100)	10	3 375		33	750
10	Sous-chemise dossier	10	3 375		33	750
11	Agrafeuse géante (Novus) b52	2	50 000		100	000

12	Agrafeuse 23/15 Novus	5	2 000		10	000
13	Agrafeuse ordinaire 24/6 Novus Stabil	20	4 875		97	500
14	Agrafe 24/6 (paquet de 1000)	3	650		1	950
15	Boîte de stylo bleu Staedler 430 M Gb	2	5 000		10	000
16	Boîte de stylo rouge Staedler 430 M Gb	2	5 000		10	000
17	Crayon à papier 2-B (paquet)	3	600		1	800
18	Gomme (boîte de 20)	4	2325		9	300
19	Règle métallique plate de 40 cm	5	1080		5	400
20	Info note (moyen)	200	375		75	000
21	Enveloppe kaki PM (paquet de 500)	10	3 300		33	000
22	Enveloppe kaki MM (paquet de 500)	10	11 250		112	500
23	Enveloppe kaki GM (paquet de 250)	10	11 250		112	500
24	Cahier 100 pages (paquet)	10	1 250		12	500
25	Bloc note moyen	100	448		44	800
26	Détecteur de faux billet	2	56 250		112	500
27	Boîte archive (dos de 20 cm)	500	600		30	000
28	Panier à ordures	5	1 575		7	875
29	Papier hygiénique (rouleau)	100	1875		187	500
Sous-total 6				2	694	625

Tableau XI : Salaire du personnel

Postes	salaire mensuels	Salaire annuels		
Coordonateur du projet	300 000	3	600	000
Secrétaire	80 000		960	000
Chargé de programme	200 000	2	400	000
Agent comptable	250 000	3	000	000
Guides accompagnateurs	200 000	2	400	000
Chargé des opérations sur le terrain	200 000	2	400	000
Agent de liaison	50 000		600	000
Agent de sécurité	50 000		600	000
Sous-total 7		15	960	000

Tableau XII : Coût estimatif de l'organisation des séminaires et de la mission de formation et d'information à l'endroit des acteurs touristiques

Rubriques	Prix unitaire/Quantité	Montant (F CFA)		
Organisation des séminaires	5 000 000 X 4	20	000	000
Missions de rencontre d'échanges dans les collèges, universités et dans les ministères	4 personnes pour 60 jours d'activités. Restauration et transport compris. Soit 25 000 FCFA par jour	6	000	000
Hébergement pendant les diverses missions	15 000 X 4 personnes X 60 jours	3	600	000
Location de salles	50 000 X 60 jours	3	000	000
Restitution des rencontres	Forfait de 6 000 000	6	000	000
Sous-total 8		38	000	000

Tableau XIII : Récapitulatif du coût estimatif des dépenses d'exploitation

N°	Désignation	Montant (FCFA)		
1	Salaires du personnel	15	960	000
2	Consommable informatique	1	397	500
3	Matériel informatique	5	211	000
4	Fourniture de bureau	2	694	625
5	Matériel de bureau	4	320	000
6	Mobilier	1	145	000
7	Organisation des séminaires de formation et d'information des acteurs touristiques	38	000	000
8	Acquisition matériels roulants et accessoires de camping	148	380	000
TOTAL		217	108	125

Questionnaire à l'endroit des APE

Je me nomme KAZOTTI V. Amédée. Je suis en fin de formation en Master Professionnel à l'université d'Abomey-Calavi. Dans le cadre du mémoire de fin de formation, nous menons une enquête pour le développement du tourisme local au Bénin. Nous souhaiterions que vous nous accordiez 5mn pour répondre à quelques questions qui nous aideront à atteindre notre objectif.

1- Présentez-vous s'il vous plaît :

2- Profession :

3- Ancienneté dans la fonction publique:

4- Connaissez-vous quelques sites touristiques du Bénin ? oui ☐ non ☐

Si oui, citez-en quelques-uns :

.....
5- En avez –vous déjà visité quelques-uns ? Oui ☐ Non ☐

Si oui, dans quel cadre ?

Professionnel ☐

Motif personnel ☐

6- Vous arrive-t-il de jouir de vos congés administratifs ? Oui ☐ Non ☐

Si oui, vous arrive – t-il de faire du tourisme? Oui ☐ Non ☐

7- Si oui, quelle est votre fréquence ? Sinon, pour quelle(s) raison(s) ?

Manque de temps ☐

Raisons financières ☐

8- Seriez-vous content si l'Etat décidait de vous accompagner par des mécanismes pour faire du tourisme à l'intérieur du pays ?

OUI ☐

NON ☐

Merci pour votre disponibilité

Questionnaire à l'endroit des structures touristiques

Je me nomme KAZOTTI V. Amédée. Je suis en fin de formation en Master Professionnel à l'université d'Abomey-Calavi. Dans le cadre du mémoire de fin de formation, nous menons une enquête pour le développement du tourisme local au Bénin. Nous souhaiterions que vous nous accordiez 5mn pour répondre à quelques questions qui nous aideront à atteindre notre objectif.

- 1- Nom de la structure :
- 2- Représentant de la structure :
- 3- Fonction au sein de la structure :
- 4- Quels sont les produits touristiques locaux que vous proposez aux Béninois ?
- 5- Y a-t-il des produits spécifiques adaptés à leurs bourses que vous leur proposez?.....
.....
.....
- 6- Si oui, réagissent-ils positivement à ces offres ?
- 7- Sinon, pour quelle(s) raison(s) ? Citez-en quelques-unes :
.....
.....
- 8- Bénéficiez-vous d'un soutien de l'Etat en matière de promotion du tourisme interne au Bénin ? (Subventions, exonération des impôts)
- 9- Quelles sont vos propositions et suggestions pour développer le tourisme interne au Bénin ?.....
.....
.....

Merci pour votre disponibilité

Questionnaire à l'endroit des tenanciers d'hôtel

Je me nomme KAZOTTI V. Amédée. Je suis en fin de formation en Master Professionnel à l'université d'Abomey Calavi. Dans le cadre du mémoire de fin de formation, nous menons une enquête pour le développement du tourisme local au Bénin. Nous souhaiterions que vous nous accordiez 5mn pour répondre à quelques questions qui nous aideront à atteindre notre objectif.

1- Nom de l'établissement :

2- Représentant de l'établissement :

3- Fonction au sein de l'établissement :

4- Donnez-nous une idée du prix de vos chambres :.....

.....

5- Comment avez-vous ressentis ou comment ressentez-vous la crise financière mondiale, les actes de terrorisme et aussi l'avènement d'Ebola ces dernières années ?

Faiblement ☐

Moyennement ☐

De façon importante ☐

6- Quel type de clientèle fréquente le plus votre établissement pendant ces moments de crises ?

- Nationaux ☐ Etrangers ☐

7- Selon vous, quelles sont les solutions pour remédier à court et à moyen terme à cette situation ?

- Encourager le tourisme interne ☐

- Réduire des tarifs d'hébergement ☐

- Susciter le tourisme chez les jeunes ☐

- Autres, précisez.....

.....

8- Disposez-vous d'assez de chambres pour accueillir un nombre important de touristes locaux ? Oui ☐ Non ☐

9- Si oui, combien et à quel à quel tarif le feriez-vous aux locaux ?

10- Bénéficiez-vous de subventions de l'Etat pour la promotion du tourisme interne ? Oui ☐ Non ☐

11- Faites-nous part de vos propositions et suggestions pour développer le tourisme interne au Bénin.....

.....
.....
.....

Nous vous remercions pour votre collaboration

Question 1: Comment avez-vous ressenti ou comment ressentez-vous la crise mondiale, les actes de terrorisme et aussi l'avènement d'Ebola ces dernières années?

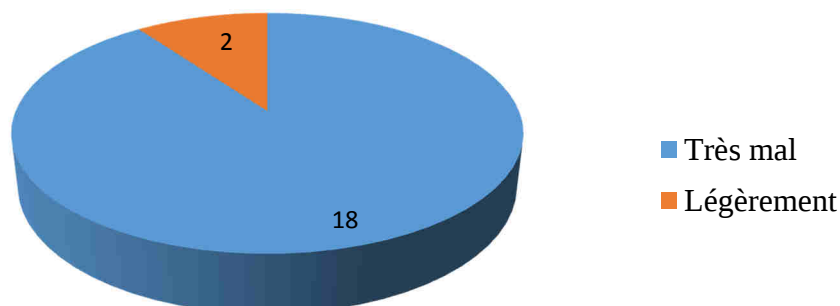


Figure 3 : Nécessité de diversifier la clientèle touristique au Bénin

Source : Résultats d'enquêtes de terrain, Janvier 2016

Question 2: La réduction des tarifs des chambres d'hôtel vous motiverait-il à faire du tourisme à l'intérieur du pays?

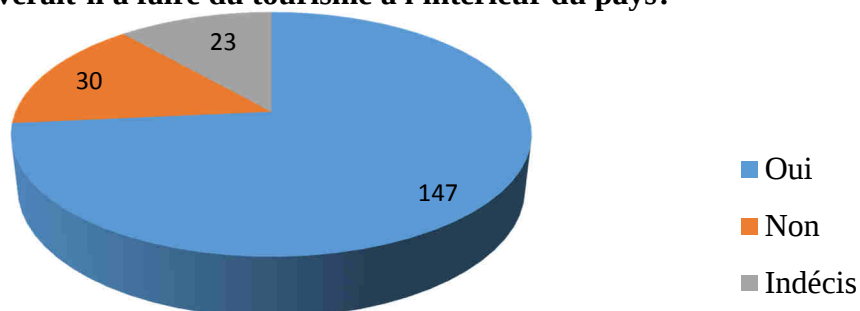


Figure 4 : nécessité d'étude des prix d'hébergement

Source : Résultats d'enquête, Janvier 2016

Question 3: Avez-vous déjà visité quelques sites touristiques du Bénin?

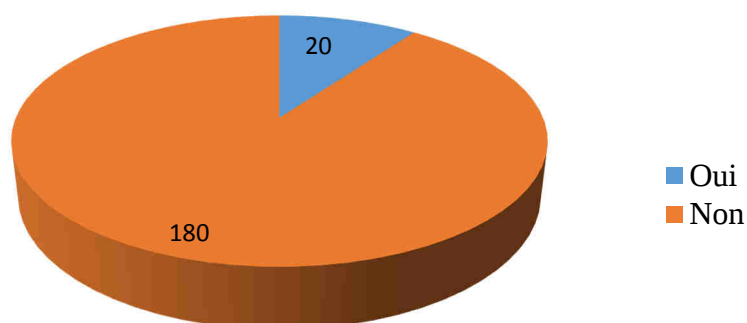


Figure 5 : Méconnaissance des Agents Permanents de l'Etat béninois des sites touristiques dont dispose le Bénin

Source : Résultats d'enquête de terrain, Janvier 2016

Question 4: Sentez-vous le besoin de faire du tourisme pendant vos congés administratifs?

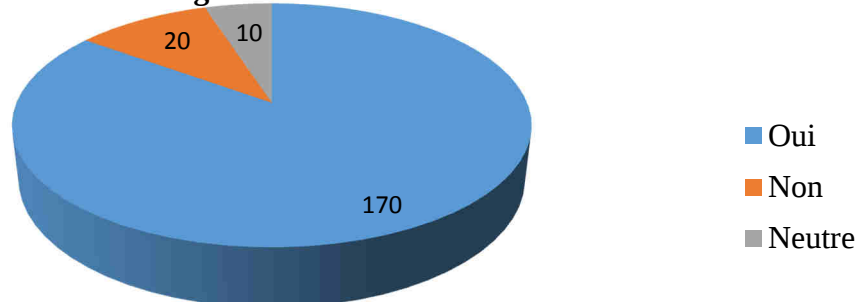


Figure 6 : Identification du besoin des APE de faire du tourisme

Source : Résultats d'enquête de terrain, Janvier 2016

Question 5: Quelle est la vraie raison qui vous empêche de faire du tourisme interne?

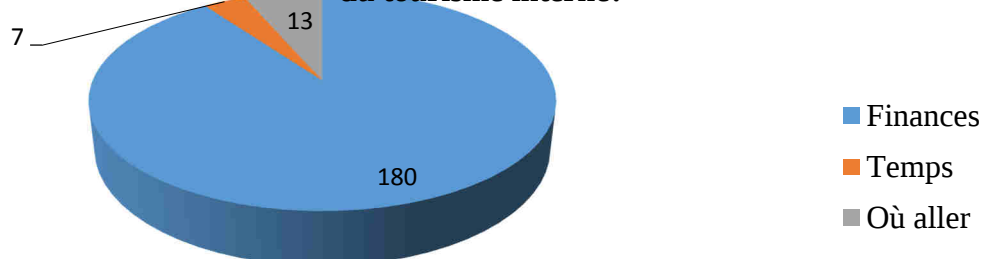


Figure 7 : Identification de la raison principale qui empêche les APE de faire du tourisme interne

Source : Résultat d'enquête de terrain, Janvier 2016

Question 6: Etes-vous prêts à payer des vacances à vous et à votre famille par un mécanisme de prélèvement sur votre salaire?

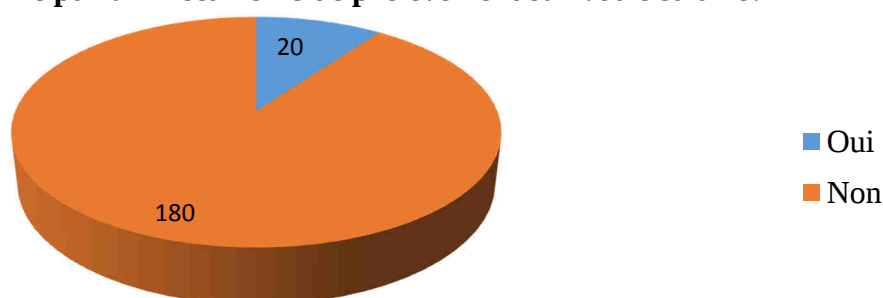


Figure 8 : Identification du degré de sacrifice financier chez les APE (salaires)

Source : Résultats d'enquête de terrain, Février 2016

Question 7: Seriez-vous d'accord si on vous prélevait un montant sur vos primes pour vous permettre de vous payer des vacances pendant vos congés administratifs?

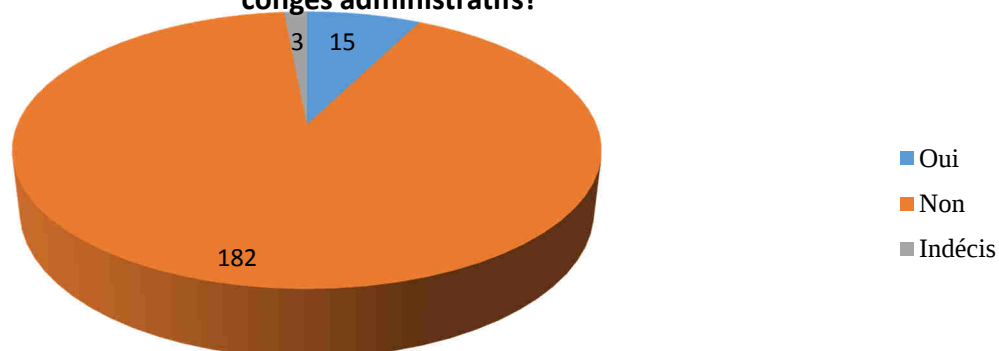


Figure 9 : Identification du degré de sacrifice financier des APE (primes)

Source : Résultats d'enquête de terrain, Février 2016

Question 8: Savez-vous que faire du tourisme vous permet de vous déstresser?

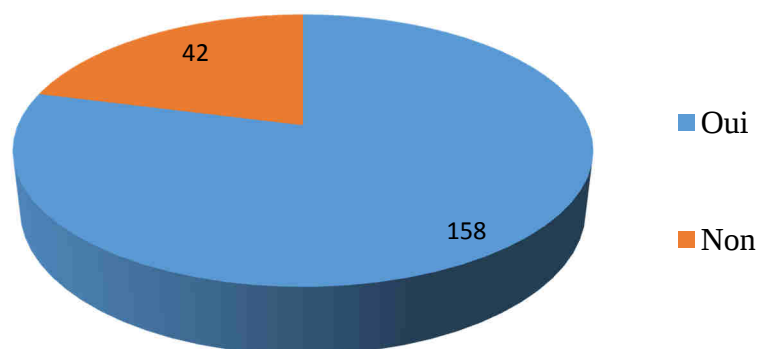


Figure 10 : Nécessité de sensibilisation des agents permanents de l'Etat par rapport aux bienfaits du tourisme sur leurs rendements professionnels

Source : Résultats d'enquête de terrain, Février 2016

TABLE DES MATIERES

IN MEMORIAM	ii
DEDICACE	iii
REMERCIEMENTS:	iv
LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES	vi
LISTE DES FIGURES	viii
LISTE DES PHOTOS	ix
LISTE DES TABLEAUX :	x
RESUME	xi
ABSTRACT	xi
INTRODUCTION	1
CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE, INSTITUTIONNEL ET METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE	5
1-1- Cadre théorique	5
1-1-1-Justification du choix du sujet et problématique	5
1-1-2-Hypothèses de recherche	12
1-1-3-Objectifs de recherche	13
1-1-4-Revue de littérature	13
1-1-5- Clarification des concepts	18
1-2- Cadre institutionnel de la recherche	25
1-2-1 Présentation de l'ONG Eco-Bénin Concern	25
1-2-2 Missions, objectifs et activités d'Eco-Benin	26
1-2-3-Organigramme d'Eco-Bénin Concern	27
1-2-4-Justification du cadre d'Eco-Bénin comme structure de stage	29
1-2-5-Observations de stage	29
1-3 Approche méthodologique	31
1-3-1 Données utilisées	31
1-3-2 Outils de collecte	31
1-3-3 Techniques de collecte de données	31
1-3-4 Méthodes de traitements des données	35
CHAPITRE II : TRAITEMENT ET ANALYSE DES RESULTATS D'ENQUETE ET DES INFORMATIONS RECUEILLIES AU COURS DU STAGE	36
2-1-Présentation et traitement des données et des informations recueillies	36
2-1-1-Inventaire des sites touristiques et évaluation des capacités d'accueil des établissements hôteliers du Bénin	36
2-1-2- Analyse des données issues des capacités d'accueil des hôtels et infrastructures d'hébergement	46
2-1-3- Analyse des tarifs des hôtels et autres structures d'accueil	49

2-1-4- Méconnaissance des APE des sites touristiques de leur pays.....	50
2-1-5 Identification du besoin de faire du tourisme chez les APE.....	51
2-1-6-Produits touristiques locaux existants.....	53
2-1-7-Identification du degré de sacrifice financier chez les fonctionnaires béninois pour faire du tourisme à l'intérieur de leur pays.....	61
2-2- Propositions d'offres.....	64
2-2-1-Ateliers et séminaires de validation.....	64
2-2-2-Cérémonies d'enterrement.....	65
2-2-3-Excursions et sorties pédagogiques.....	66
2-3- Stratégies de mise en œuvre.....	67
2-3-1-Campagnes de sensibilisation.....	67
2-3-2-Proposition de compte-vacances aux travailleurs béninois.....	73
2-3-3-Institution des tontines.....	74
2-4- Synthèse.....	75
2-5- Difficultés rencontrées	76
2-6- Recommandations.....	77
CHAPITRE III PRESENTATION DU PROJET TOURISTIQUE	80
3-1- Description et moyens de mise en œuvre du projet.....	80
3-1-1-Présentation du projet : Contexte et justification.....	80
3-2- Objectifs du projet.....	81
3-3- Résultats attendus.....	82
3-4- Ressources.....	82
3-4-1- Ressources humaines.....	82
3-4-2- Ressources matérielles.....	82
3-4-3- Ressources financières.....	83
3-5- Programme d'activités et budget prévisionnel.....	83
3-5-1- Programme d'activités.....	83
3-5-2-Chronogramme de mise en œuvre du projet.....	84
3-6- Impacts du projet.....	84
3-6-1- Impacts socio-économiques.....	84
3-6-2-Impacts culturels.....	85
3-7- Suivi-évaluation.....	85
CONCLUSION.....	87
BIBLIOGRAPHIE.....	90
ANNEXE	95
TABLE DES MATIERES	111